

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
 Chaussée de Wemmel 100
 1090 Bruxelles
 Tél.: 02/423 12 11
 Fax : 02/425 24 61
 E-mail : infojette@jette.irisnet.be

SEPTEMBRE 2006

N° 134

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Bougeons-nous... sans voiture

**"A Jette, sans ma voiture"
le 17 septembre 2006**

Chaque jour, nous assistons à des embarras de circulation. Avec 6 voitures pour 10 habitants, Bruxelles connaît des heures de pointe qui n'en finissent pas. De plus, la circulation automobile a des répercussions sur la santé.

Pourtant, des alternatives existent. Dans certains cas, le vélo, la marche à pied, la trottinette, le roller peuvent constituer de bonnes solutions de remplacement à la voiture.

La Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, et son point d'orgue du 17 septembre, le Dimanche sans Voiture, constituent de bonnes occasions de se défaire de nos quatre roues. Laissons donc la voiture au garage, le temps d'une journée, et vivons Bruxelles autrement: moins polluée, moins bruyante et, n'en déplaise aux détracteurs, plus conviviale.

**Tous les détails sur le
Dimanche sans Voiture
dans notre dossier
"Mobilité"**

PAGES 6 À 8

**Avis défavorable pour le
projet immobilier Pfizer
PAGE 3**

**8 octobre 2006:
élections communales
PAGE 4**

**Boutique Repassage
à l'ALE
PAGE 11**

**16 septembre 2006:
spectacle Son et Lumière
PAGE 13**





Exercice d'équilibre

Le dimanche 17 septembre, la "reine voiture" perdra l'hégémonie qu'elle a sur les rues de Bruxelles. La circulation des véhicules motorisés sera interdite sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Certains habitants considèrent ce désormais traditionnel événement comme une nuisance, pour la simple raison qu'ils ne peuvent pas, durant une journée, utiliser leur moyen de locomotion favori. Plus qu'une initiative restrictive, le dimanche sans voiture offre pourtant la possibilité de découvrir les nombreux autres modes de déplacement. Ceux-ci se révèlent idéaux pour les trajets, principalement courts, que nous effectuons en ville. On découvre, ce jour-là, quelque peu étonné, l'étendue de l'offre des transports publics. Une mesure qui est d'ailleurs régulièrement adaptée aux besoins des usagers. Le Plan Réseau de la STIB assure ainsi que les prolongations planifiées de réseau et les nouveautés attendues rendront l'offre de transports encore plus attrayante.

En ce dimanche sans voiture, lorsque les cyclistes, les piétons et les enfants en roller s'empareront des rues, des Jettois organiseront des fêtes de quartier. Une occasion rêvée pour apprendre à mieux connaître ses voisins.

Les personnes restent la base de notre société et ont un impact important sur la qualité de vie dans notre commune. Nous défendons chaque jour, avec ardeur, les constantes améliorations de cette qualité de vie. Grâce à la conclusion d'un contrat de quartier avec la Région, différents projets pourront commencer dans les quartiers "Carton de Wiart" et "Coeur de Jette". Ils contribueront à revaloriser ces quartiers. L'opinion des riverains est indispensable. Que ce soit par le biais de commissions locales, d'assemblées générales ou d'enquêtes publiques, les habitants des quartiers concernés sont étroitement associés au processus décisionnel du programme et des projets du contrat de quartier.

Grâce à une telle collaboration, nous parvenons à un équilibre entre les priorités et les possibilités de l'administration communale et les besoins des riverains. Cela exige un engagement durable, mais les résultats finaux prouveront que tous les efforts fournis en valaient incontestablement la peine.

Hervé Doyen,
votre député-bourgmestre

Mybox : guichet électronique new look

Depuis janvier 2004, les Jettois ont la possibilité de commander certains documents administratifs en ligne. Ce guichet électronique, connu jusqu'ici sous le nom de Certipost, vient de faire peau neuve. Le Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise a en effet développé une nouvelle application, baptisée Mybox. Cette nouvelle version du guichet électronique s'inscrit dans le cadre du projet régional IRISbox qui porte non seulement sur la commande de documents, d'extraits et de certificats en ligne, mais également sur l'accès à différents types de formulaires et documents officiels édités par l'administration communale.

Demande en ligne, document par la poste

Le guichet électronique Mybox offre avant tout une plus grande facilité d'utilisation. L'ancien système imposait en effet aux citoyens une étape d'identification qui nécessitait un déplacement vers la poste ou l'administration communale. Rien de tout cela avec le nouveau guichet électronique. Les citoyens sont désormais invités à s'identifier à l'aide de leur carte d'identité électronique pour accéder à la plate-forme IRISbox. Ils doivent par contre être en possession d'un lecteur de carte d'identité électronique, raccordé à leur PC (lire ci-contre).

Pour le reste, Mybox ne diffère pas fondamentalement du guichet électronique Certipost, même si l'application a été quelque peu améliorée. Après s'être authentifié au moyen de sa carte d'identité électronique, le demandeur fait le choix du type de démarche qu'il souhaite réaliser, en sélectionnant l'administration qui s'en occupe (une commune, par exemple). Il doit ensuite compléter plusieurs fenêtres successives pour transmettre sa demande de document à l'administration par le biais de sa connexion internet. Dès réception de la demande et d'un éventuel paiement, le service concerné envoie le document au demandeur par la poste.

Une eID pour quoi faire ?

D'ici 2009, tous les Belges seront équipés d'une carte d'identité électronique (eID). A Jette, la délivrance des eID suit son cours. A la date du 31 août 2006, près de 15.000 Jettois étaient en possession de la petite carte

à puce, sur un total de quelque 33.000 jeunes de plus de 12 ans et adultes. "Mais à quoi cette carte d'identité électronique va-t-elle nous servir ?", direz-vous. L'intérêt de l'eID commence tout doucement à se faire sentir. Outre le guichet électronique qui vous permet d'obtenir certains documents administratifs sans vous déplacer ou faire la file, différentes applications basées sur l'eID voient le jour (accès via le net à des espaces protégés, signature sécurisée des courriers électroniques, authentification de documents,...). Le moment est donc venu d'équiper votre PC du petit lecteur d'eID qui vous est gracieusement offert par la Région de Bruxelles-Capitale.

Demandez votre lecteur d'eID !

Soucieuses de promouvoir l'utilisation de la carte d'identité électronique, les autorités régionales ont octroyé aux communes bruxelloises des subsides qui doivent leur permettre d'équiper gratuitement les citoyens qui le souhaitent d'un lecteur d'eID. Il existe plusieurs types de lecteurs de cartes sur le marché. Le modèle mis gratuitement à disposition des Bruxellois est le lecteur simple (ACR38U), sans clavier numérique.

Toutes les instructions utiles vous seront délivrées en même temps que votre lecteur de cartes. Notez toutefois que quelques caractéristiques techniques sont requises pour permettre l'installation du lecteur d'eID (port USB libre, système d'exploitation Windows 98, Windows Millenium ou, de préférence, Windows XP pour un résultat optimal). Après avoir branché votre lecteur d'eID, il vous faudra télécharger le logiciel de lecture d'eID.

Comment obtenir un lecteur d'eID à Jette ?

Présentez-vous à l'Accueil de la Maison communale (chaussée de Wemmel 100) à partir du lundi 11 septembre 2006 (les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13 à 19h). Vous serez invité(e) à compléter une fiche avec vos coordonnées et vous repartirez avec votre lecteur d'eID.

Mesures de circulation pour la course cycliste Paris-Bruxelles

L'édition 2006 de la course cycliste Paris-Bruxelles aura lieu le samedi 9 septembre.

Afin que cet important événement se déroule le mieux possible, quelques



mesures particulières de circulation seront d'application ce jour-là, à Jette notamment.

Les avenues Sermon et de Laeken ainsi que le boulevard de Smet de Naeyer seront fermés au trafic entre 16h et 17h. Il en sera de même pour le boulevard Mettwie et la chaussée de Ninove - sortie 13 à Molenbeek, les places de Bastogne et Bossaert à Koekelberg et l'avenue Sermon à Ganshoren. Le 9 septembre de 10h à 17h, une interdiction de stationner sera également en vigueur dans ces artères, afin de garantir la sécurité des coureurs cyclistes et des suiveurs.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.423.12.11

Horaires des services

communaux (sauf juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h (Gestion du Territoire également sur rendez-vous le jeudi de 16h à 19h)

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.422.31.21

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette

Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288

1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Erreur dans le "Vivre à Jette"

Une petite coquille s'est glissée dans le répertoire communal "Vivre à Jette". Dans la rubrique "Electricité", un malencontreux incident a interverti adresse et numéro de téléphone de l'entreprise AVDE Alain Vander Elst. Le numéro correct de cet électricien, établi drève de Dielegem 20, est donc le: 02.243.14.50.

Toute nos excuses pour les éventuels désagréments.

Contrat de quartier "Coeur de Jette" et "Carton de Wiart" Donnez votre avis !

L'administration communale de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale ont conclu un accord portant sur l'octroi d'un contrat de quartier grâce auquel les quartiers "Carton de Wiart" et "Coeur de Jette" seront revalorisés. Via le contrat de quartier initié par le bourgmestre Hervé Doyen, des investissements seront réalisés dans ces quartiers en agissant à la fois sur le logement, l'espace public et la vie sociale.

Après une analyse en profondeur de la situation existante, un programme a été élaboré et des projets proposés. Ils s'étaleront sur une période de quatre ans. Les habitants des quartiers concernés sont étroitement associés à la conception du programme et des projets présentés.

En outre, tout habitant de Jette peut exprimer son opinion sur le programme et l'ensemble des projets pendant l'enquête publique qui se déroule du 8 au 25 septembre 2006.

QUELS PROJETS ?

Les projets développés sur les quatre ans du contrat de quartier "Coeur de Jette" & "Carton de Wiart" sont divisés en trois grands volets: le logement, l'espace public et l'amélioration de la cohésion socio-économique au travers de services aux citoyens et de projets des associations de quartier. La majeure partie des investissements programmés vient de la Région, tandis que la commune prendra à sa charge une partie des fonds (10%). Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble des projets soumis à l'enquête publique.

Logement

Le volet "Logement" met principalement l'accent sur la création de logements de qualité et à prix abordables dans chacun des deux quartiers. Les habitants de ces quartiers peuvent bénéficier de primes majorées à la rénovation et à l'embellissement des façades. Trois grands projets sont prévus au programme: l'ancien Publivenor et le site Magritte du CPAS à la chaussée de Wemmel qui seront rénovés en logements à vocation sociale,



ainsi que l'étage au-dessus du magasin Blokker, à hauteur de la place Reine Astrid, où des habitations seront créées.

Au coin de la rue de l'Eglise Saint-Pierre et de la chaussée de Wemmel, mieux connu sous le nom de Publivenor, sera érigé un bâtiment contemporain. Il sera construit en matériaux durables et on insistera sur l'économie d'énergie lors de sa construction, tout en gardant pour locataires des personnes disposant de faibles revenus. En ce qui concerne le site Magritte du CPAS sur la chaussée de Wemmel: le CHU Brugmann fait partie du réseau IRIS et devrait disparaître, suite à une réorganisation. Le projet prévoit de rénover le bâtiment en logements. L'étage situé au-dessus du magasin Blokker, à l'angle de la chaussée de Jette et de la rue Léopold Ier, ne sera pas non plus oublié. L'objectif est d'en faire deux niveaux, tous deux destinés au logement à caractère social. Le rez-de-chaussée resterait, bien entendu, occupé par un ou plusieurs commerces. Cette opération permettrait de raviver cet angle actuellement démuné de la place en offrant un immeuble mixte rénové.

Espace public

Différents travaux de voirie sont prévus dans le cadre du volet "Espace public". Ces

travaux peuvent concerner aussi bien les trottoirs, la chaussée, l'éclairage que le mobilier urbain ou l'aménagement général. Une idée des rues qui seront prises en main: la rue Verrie, l'avenue Odon Warland, la rue de l'Eglise Saint-Pierre, la rue des Flamands, la rue des Wallons, la chaussée de Wemmel, la chaussée de Jette et la rue Léopold Ier.

Services aux citoyens et projets des associations de quartier

Concernant les associations et l'intérêt général, différentes propositions sont à l'étude. Un conseiller en développement durable, un agent commercial et un agent "logement" devraient être engagés. Un service "Axe emploi" sera également inclus dans ce volet d'actions.

Le conseiller en développement durable devra veiller à la sensibilisation écologique des habitants des quartiers concernés et mettre en place des actions concrètes en matière d'environnement. Les riverains pourront ainsi obtenir auprès de lui des informations sur l'éco-construction, les économies d'énergie ou d'eau, la réduction des déchets, l'énergie solaire, la qualité de l'air intérieur, ... L'agent "logement" doit devenir la personne centrale auprès de laquelle on

pourra obtenir des informations relatives à l'habitat, aux primes de rénovation, au code du logement, ... L'agent commercial aura pour mission de soutenir les commerçants au sein des centres commerciaux par une mise en valeur des atouts économiques de notre commune. Il veillera aussi à inviter des enseignes manquantes au coeur de Jette. Cette personne servira en outre de lien entre les commerçants et l'administration communale.

En plus de la création de ces nouvelles fonctions, un service "Petits boulots" sera mis en place, en collaboration avec l'Agence locale pour l'Emploi et l'Agence immobilière sociale. Il sera combiné à un projet d'intégration socio-professionnelle. Un budget est aussi prévu pour différents projets proposés par diverses associations jettoises ainsi que pour l'acquisition de "briques", à disposition des associations dans chacun des deux périmètres.

La qualité de l'aménagement de la place Reine Astrid (mobilier urbain, fleurissement, attractivité, parkings, ...) reste une priorité de la commune. Une réponse concrète aux souhaits des habitants et des commerçants ne pourra toutefois être apportée qu'à l'issue des études régionales obtenues par la commune de Jette et relatives à l'amélioration des transports publics dans le Nord-Ouest de Jette.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté:

- à l'administration communale, chaussée de Wemmel 100, du lundi au vendredi de 8h30 à 14h00, sauf le jeudi de 13h00 à 16h00 (bureau 225) et sur rendez-vous de 16h00 à 19h00;

- à la Police, place Cardinal Mercier 1, le mercredi de 17h00 à 20h00.

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le lundi de 8h30 à 14h (bureau 225) ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/422.31.19.

Des renseignements peuvent également être obtenus le dimanche 17 septembre (Dimanche sans Voiture) de 12h00 à 18h00 au stand communal d'information, place Cardinal Mercier.

EMPLOI

La commune de Jette engage un(e) assistant(e) administratif(ve) (niveau C) pour le helpdesk informatique

Profil :

- Diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

- Atout : formation et expérience dans le domaine du helpdesk (aide aux utilisateurs, encodage des demandes d'intervention, configuration et installation de PC).

- Connaissances techniques : notions de Windows, connaissance des suites bureautiques, notions de réseau et familiarisation avec le fonctionnement du hardware.

- Très bonnes capacités de communication, résistance au stress et autonomie.

- Très bon bilinguisme.

Info et candidatures (pour le 29/09/2006): service GRH de l'administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - tél. 02/422.31.92 - e-mail: jobs@jette.iris-net.be - www.jette.be

Avis défavorable pour le projet immobilier Pfizer



La commission de concertation a rendu un avis défavorable dans le dossier concernant la transformation de l'ancien site Pfizer. Le réaménagement d'envergure prévoyait la création de 125 nouveaux logements. Des riverains se sont opposés au gabarit projeté de ces immeubles et à la densité de population en intérieur d'îlot. La commission de concertation, composée notamment de représentants de l'administration communale et de la Région, a suivi l'argumentation des habitants du quartier concerné en qualifiant le projet de disproportionné.

L'entreprise pharmaceutique Pfizer a fermé les portes de son site jettois en 2003. Depuis lors, ces bâtiments, imbriqués dans un îlot d'habitations, sont vides. Un promoteur immobilier a acheté l'ensemble et proposé un projet. Celui-ci prévoyait la destruction d'une

partie des bâtiments et la création d'une nouvelle construction de quatre étages, totalisant 125 unités de logement.

Ce projet aurait eu un impact important sur le quartier. En raison de son implantation et de sa taille, il aurait provoqué un déséquilibre, particulièrement pour les habitants de la rue Thomaes dont les maisons sont basses.

La commission de concertation a donc rendu un avis défavorable au projet déposé. L'administration communale n'est pas pour autant réfractaire à un projet immobilier sur le site de Pfizer. Pour peu, il est vrai, qu'il soit d'une ampleur plus modérée et qu'il cadre bien avec le quartier avoisinant, et avec la rue Thomaes, plus spécialement. Si le promoteur dépose un nouveau projet, celui-ci sera à nouveau soumis à une enquête publique et à la commission de concertation.

8 octobre 2006: élections communales

Faites entendre votre voix

Le 8 octobre prochain, les citoyens se rendront aux urnes pour procéder au renouvellement des 589 conseils communaux que compte la Belgique. En allant voter ce jour-là, vous, Jettoises et Jettois, élirez les 35 femmes et hommes qui vous représenteront au conseil communal pendant six ans.

Pour ceux qui s'étonneraient de ce chiffre et qui se rappellent que le conseil communal de Jette ne compte que 33 conseillers, voici l'explication: le "village dans la ville" qu'est la commune de Jette a séduit quantité de nouveaux habitants; le nombre de Jettois a dépassé le seuil des 40.000 personnes. Grâce à cette augmentation de la population, le conseil communal jettois gagne donc 2 membres supplémentaires pour la prochaine législature.



Vote des étrangers BONS SCORES

DE PARTICIPATION À JETTE

Ce sera une première, le 8 octobre prochain: les étrangers non européens pourront participer au scrutin. A la suite des étrangers issus d'un pays de l'Union européenne qui, eux, ont obtenu le droit de participer aux élections communales de 2000, les non-Européens, établis en Belgique depuis au moins 5 ans pourront donc voter. A la différence des Européens qui peuvent voter et se faire élire au sein des conseils communaux, les ressortissants des pays extérieurs à l'UE s'exprimeront en faveur des partis et des candidats de leur choix mais ne seront pas éligibles.

Les étrangers qui voulaient s'inscrire sur les listes électorales avaient jusqu'au 31 juillet pour en faire la demande auprès de l'administration communale de leur lieu de résidence.

En matière de mobilisation, notre commune a enregistré le plus haut taux de participation des ressortissants non européens de la Région de Bruxelles-Capitale. Au total, près des 23% des non Européens résidant à Jette (répondant à tous les critères requis pour voter) exprimeront leur voix de citoyens aux prochaines élections; la moyenne bruxelloise est de 15,66%. Quant aux Jettois européens, 16% d'entre eux ont choisi de s'impliquer dans la vie communale en participant au vote.

Une fois installés, les conseillers communaux désigneront les 8 échevins qui siègeront au sein du collège. Le bourgmestre sera nommé par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur proposition d'une majorité de conseillers communaux.

Les élections communales du 8 octobre 2006 constitueront également la première occasion pour les électeurs étrangers non européens, qui avaient demandé leur inscription sur la liste des électeurs avant le 31 juillet dernier, de participer au scrutin.

A quoi ça sert?

Si la commune est bien la plus petite sub-

division administrative dans notre royaume (après le fédéral, le régional, le communal et le provincial en Flandre et en Wallonie), l'élection des conseillers communaux n'en reste pas moins une étape importante dans la vie politique de nos quartiers.

Par le vote que vous réaliserez le 8 octobre, vous exprimerez vos attentes et vos envies concernant la vie de votre commune. Concrètement, cela concerne tout ce qui touche à votre quotidien: l'aménagement des voiries, le plan de mobilité, la propreté dans les rues, la sécurité autour des écoles, le CPAS et autres réseaux d'aide sociale, l'or-

ganisation de l'enseignement communal et de l'accueil extra-scolaire, l'offre d'infrastructures sportives, etc. En somme, votre vote contribuera à définir le projet mis en oeuvre dans votre commune pour six ans.

N'oubliez pas que le vote, en Belgique, est obligatoire. Les citoyens, inscrits sur les listes électorales, qui ne se présenteront pas au bureau de vote le 8 octobre risquent une sanction. Cela est autant valable pour les Belges que pour les étrangers (européens et non européens) qui ont accompli toutes les démarches nécessaires pour pouvoir voter.

Vote automatisé

Dans l'isoloir, une carte magnétique en guise de bulletin de vote

Le vote automatisé fut utilisé pour la première fois à l'occasion des élections communales de 1994. Les habitants de Bruxelles ont été parmi les premiers à se familiariser avec cette nouvelle manière de voter. Les objectifs de ce que l'on appelle communément le vote électronique sont de simplifier et moderniser le processus de vote, sans pour autant modifier le principe fondamental du vote.

Comment voter?

Le vote automatisé ne change pas radicalement la façon de procéder pour l'électeur. N'ayez donc aucune crainte. A l'instar du papier, l'écran d'ordinateur vous permet de visualiser les listes des partis politiques. Quant au crayon, s'il perd sa mine pour devenir optique, il garde sa fonction première: vous permettre de désigner le(s) candidat(s) ou la liste de votre choix. Rendez-vous donc le 8 octobre, muni de votre carte d'identité et de votre convocation au bureau de vote dont l'adresse est mentionnée sur la convocation.

L'assistance dans le bureau de vote

Chaque bureau de vote dispose d'un iso-

loir spécialement aménagé pour les personnes moins valides. Un électeur qui souffre d'un handicap physique peut demander au président du bureau de vote de se faire accompagner ou assister par la personne de son choix. L'électeur qui éprouve des difficultés à voter peut demander l'aide d'un assesseur ou du président.

Le vote par procuration

Si, pour diverses raisons exceptionnelles, vous ne pouvez pas vous rendre personnellement au bureau de vote le jour des élections, il existe une solution pour faire, malgré tout, entendre votre voix. Il s'agit du vote par procuration. C'est alors une personne de confiance que vous aurez choisie qui exprimera votre vote. Elle sera votre "mandataire" et votera pour vous.

En cas de:

- maladie ou infirmité, raisons professionnelles, emprisonnement, convictions religieuses, études et présentation d'examens

Lorsque votre mandataire est désigné, remplissez un formulaire de procuration obtenu à l'accueil de La Maison communale

ou sur le site www.jette.be. Signez la procuration avec votre mandataire. Le jour de l'élection, le mandataire se présente au bureau de vote où vous étiez convoqué muni de la procuration et du/des document(s) justificatif(s) de votre absence. Il émet alors un vote à votre place, en fonction des instructions que vous lui aurez données.

- vacances à l'étranger

Au plus tard 15 jours avant les élections (soit le 23 septembre 2006 au plus tard), vous devez vous présenter à l'administration communale muni des pièces justificatives attestant de votre départ et de votre absence du territoire belge le jour des élections. Vous recevrez alors un certificat d'autorisation de vote par procuration ainsi qu'un formulaire de procuration pour voter (par lequel vous désignerez votre mandataire et que vous signerez tous les deux). Le jour de l'élection, votre mandataire se rendra à votre bureau de vote et y présentera votre procuration ainsi que le certificat délivré par la commune.

Elections communales, mode d'emploi

Pour plus de renseignements sur les élections communales: administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.423.12.55 - www.jette.be ou www.bruxelleselections2006.irisnet.be.

Le service communal des Affaires électorales sera ouvert le samedi 7 octobre de 9h à 12h et le dimanche 8 octobre de 8h à 16h.

Démonstrations de vote électronique

Si vous désirez vous familiariser avec le système de vote automatisé, l'administration communale de Jette organise, **du lundi 18 au vendredi 29 septembre** (de 8h30 à 14h les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 13h à 19h le jeudi), des démonstrations à l'accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100). Des fonctionnaires communaux vous indiqueront, étape par étape, comment procéder le jour du vote.

Don d'organes

Faites enregistrer votre volonté le jour des élections

Le don d'organes est le premier pas qui mène à la transplantation. C'est un des plus beaux gestes de solidarité qui soit puisqu'il va même au-delà de la mort. Quoi de plus beau que d'apaiser la tristesse de la mort en offrant la vie? Transformer sa mort en vie pour les autres, tel est l'unique objectif du don d'organes.

Actuellement, la pénurie d'organes constitue le frein majeur à la transplantation. Le nombre de donneurs est insuffisant pour permettre à la Belgique de satisfaire les besoins. Il s'ensuit un délai d'attente prolongé qui peut avoir comme conséquence le décès de patients.

Vous pouvez sauver une vie après votre mort en vous faisant enregistrer comme donneur(-euse) d'organes auprès de l'administra-

tion communale. D'après la loi sur le prélèvement et la transplantation d'organes, chaque Belge est un(e) donneur(-euse) d'organes potentiel(le). Mais, dans la pratique, on utilise presque uniquement les organes des personnes qui ont exprimé de leur vivant leur volonté expresse de faire don de leurs organes après leur mort. Les proches du défunt ne peuvent alors pas s'opposer au prélèvement.

Le 8 octobre, si vous le désirez, vous pourrez vous faire enregistrer comme donneur (-euse) d'organes, de 8h à 12h, au service communal de la Population (chaussée de Wemmel 100).

Vous pouvez, bien entendu, accomplir cette démarche tout au long de l'année en vous adressant au service Social communal. Prenez rendez-vous avec le responsable du service Jacques Mestag (02.422.31.05) ou avec Bernadette Scailquin (02.422.31.06).

Renseignements sur le don d'organes sur le site www.beldonor.be

RUES DE BAISIEUX ET GILSON

Travaux de rénovation et aménagement d'un ralentisseur de vitesse et d'un rond-point

Le réaménagement des rues De Baisieux et Gilson (entre l'avenue De Greef et le territoire de Bruxelles-Ville) se termine. Les trottoirs des rues Gilson et De Baisieux sont rénovés. Le réaménagement du rond-point s'est achevé à la fin du mois d'août. Un trottoir traversant est en cours d'aménagement. Dans le courant du mois de septembre, un réasphaltage clôturera ce grand chantier qui a permis de sécuriser ce quartier, tout en le rendant plus esthétique et agréable. Le service des Plantations agrémentera, par la suite, l'endroit d'espèces réservées à cet effet.

RUE SERKEYN

Réaménagement, modération du trafic et mise en zone 30

De nombreux Jettois ont assisté, le 25 janvier 2005, à une réunion d'information et de concertation relative au projet de réaménagement de la voirie de la rue Serkeyn. Pour rappel, ce projet vise à améliorer la sécurité en ralentissant le trafic automobile. L'aménagement d'un rond-point à hauteur de la rue Vanderperren et de dispositifs de type "casse-vitesse" est prévue. La largeur des trottoirs sera conservée et la longueur des traversées piétonnes sera réduite. Le stationnement sera autorisé le long du trottoir des habitations pour les riverains.

Le permis d'urbanisme a été délivré à la commune par la Région. Le chantier est prévu pour le premier semestre 2007. A l'issue des travaux, la rue Serkeyn sera mise en "zone 30" et les riverains pourront obtenir une carte-habitants.

On se retrouve les manches pour un chemin des Moutons propre
 Venez nous donner un coup de main le samedi 16 septembre à 10h lors d'une grande action de nettoyage du chemin des Moutons (qui longe l'AZ-VUB)

Le matériel vous attend sur place. Nous pouvons, ensemble, faire de cet endroit un magnifique chemin de promenade! Cette action de nettoyage est une collaboration entre l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix et le Coin de Terre. Plus de renseignements: 02.423.13.22

Nouvelle formation à la conduite Pour plus d'expérience

Depuis le 1er septembre, de nouvelles règles s'appliquent à la formation à la conduite. Diverses modifications ont été apportées, de l'âge de l'apprentissage au nombre d'accompagnateurs.

La nouvelle formation à la conduite met fortement l'accent sur l'aspect pratique pour faire acquérir plus d'expérience et, en définitive, obtenir de meilleurs conducteurs sur les routes. En contrepartie, vous pouvez avoir votre permis de conduire en poche à 18 ans. Grâce au nouveau système, il est possible de commencer la formation dès son 17ème anniversaire, pour peu que l'examen théorique soit déjà réussi. La pratique peut désormais se faire avec plusieurs accompagnateurs, pendant au moins 3 mois et 3 ans maximum. Vous gardez la possibilité d'opter pour un accompagnateur choisi par vous, une formation de base de 6 heures ou une formation complète en auto-école.

Qu'est-ce qui change avec la nouvelle formation?

- Vous pouvez passer l'examen théorique à 17 ans. Après l'avoir réussi, vous obtenez un permis de conduire provisoire et vous pouvez alors commencer votre formation pratique.
- Vous pouvez passer l'examen pratique dès l'âge de 18 ans. Le jour de votre 18ème anniversaire, vous pouvez donc déjà avoir votre permis de conduire en poche.
- Vous devez vous être exercé(e) au



moins 3 mois sous permis de conduire provisoire avant de passer l'examen. Vous avez besoin de plus de temps pour maîtriser la conduite automobile? Pas de problème. Votre permis de conduire provisoire est valable 3 ans. Vous disposez donc de suffisamment de temps pour vous exercer et acquérir de l'expérience. Vous ne pouvez toutefois pas conduire les nuits de week-ends, les nuits de jours fériés ou celles précédant les jours fériés.

- Vous devez obligatoirement avoir un guide à vos côtés. Toute personne qui possède son permis de conduire depuis au moins huit ans peut être guide. Vous pouvez donc avoir plus de deux accompa-

teurs. Vous pouvez transporter une personne supplémentaire en plus de votre guide.

- Si vous avez besoin de l'aide de l'auto-école, vous pouvez désormais y recevoir une formation de base. Les auto-écoles proposent en effet une formation de 6 heures. Vous pouvez ainsi apprendre les techniques de base avec un instructeur et vous exercer avec votre guide. Vous pouvez suivre les cours dans une auto-école dès l'âge de 17 ans.

- Si vous avez suivi 20 heures de cours dans une auto-école et que vous avez au moins 18 ans, vous pouvez même conduire sans guide. Vous recevez alors un permis provisoire de conduire sans guide qui est valable 18 mois. Dans ce cas, vous pouvez transporter un seul passager. Vous ne pouvez toutefois pas conduire les nuits de week-ends, les nuits de jours fériés ou celles précédant les jours fériés.

- Si vous échouez 2 fois à l'examen pratique, vous êtes obligé(e) de suivre 6 heures de formation en auto-école.

- Quand vous aurez obtenu votre permis de conduire, il y aura un an de tolérance zéro. Si vous commettez une infraction grave du troisième degré (traverser une ligne blanche continue ou passer au rouge) ou du quatrième degré (faire marche arrière sur l'auroroute), vous devez repasser un examen théorique et/ou un examen pratique. Prenez donc le temps d'acquérir de l'expérience et roulez prudemment.

Que faire de vos déchets ?



La commune et la Région travaillent ensemble à limiter autant que possible les déchets à Bruxelles. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différentes options sont prévues. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'encombrants, plusieurs possibilités vous sont proposées pour vous en débarrasser.

Déchets verts

COLLECTES RÉGIONALES. La Région organise, les dimanches après-midi, la collecte des déchets verts. Ces collectes dominicales commencent à 14h. Il vous suffit de mettre les déchets verts dans des sacs verts et de rassembler les branches en tas près des sacs. La collecte des déchets verts se poursuivra jusqu'à la mi-novembre. Nous vous tiendrons informé(e) de la date précise à laquelle elle s'achèvera.

SERVICE DES PLANTATIONS. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identi-

fier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettois: 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m³.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour la rentrée 2006:

- Place Cardinal Mercier (police): les 11 septembre et 9 octobre - de 17h15 à 18h15
- Avenue Charles Woeste (ND de Lourdes): les 25 septembre et 23 octobre - de 18h30 à 19h30

Objets encombrants

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81. Un rendez-vous vous sera fixé du lundi au samedi. Il vous suffit d'être présent(e) à la date et à l'heure prévues. Un enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants est prévu gratuitement tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

DÉCHETTERIES RÉGIONALES. Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Service gratuit pour les particuliers. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement s'en portera mieux.

A Jette, sans ma voiture

La commune de Jette participe activement à la semaine de la Mobilité. De nombreuses activités se dérouleront dans les rues jettoises, le week-end des 16 et 17 septembre 2006. Des comités et associations de quartier ont, avec l'appui de l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin, décidé de profiter de ces deux jours pour renforcer le caractère convivial de leur cadre de vie. Au programme: plaisirs de la table, animations pour petits et grands, sport,... La fête, quoi!

Samedi 16 septembre 2006

- Le comité de quartier Gillebertus organise diverses activités (barbecue, confection de pizzas, rafraîchissements, jeux pour tous, musique et danse, ..)

La circulation locale sera autorisée dans la rue Gillebertus jusqu'à 12h. La voirie sera ensuite totalement interdite aux véhicules motorisés de 12h à 23h.

- Dans la petite rue Essegem et sur le site Essegem du Foyer Jettois, les asbl "Tarantino" et "L'Abordage" organisent, les 16 et 17 septembre, un festival "Mixture urbaine" (arts urbains, activités liées à la mobilité, dégustations de plats et boissons du monde, stand d'information



Dans le cadre de l'opération "A Jette, sans ma voiture", l'échevin des Sports Benoit Gosselin et l'asbl Sport à Jette, présidée par Eric Schuermans, organisent une course de cuistax sur la place Cardinal Mercier, de 10h à 18h. Envie de participer? Deux formules s'offrent à vous:

- Course d'équipes

Courses relais sur des cuistax à 2 places, avec un maximum de 10 équipes de 6 à 10 coureurs.

Ces courses sont ouvertes à tous les clubs sportifs, associations socio-culturelles, écoles, entreprises de Jette et, bien entendu, à tous les Jettois.

sur les dispositifs participatifs locaux et communaux). Les visiteurs pourront y assister au renouvellement de la fresque murale par des artistes-peintres ainsi qu'à de la jonglerie,... La petite rue Essegem ainsi que des espaces publics situés à l'arrière des bâtiments Essegem 3 et 4 seront fermés de 10h à 19h (samedi et dimanche).

Dimanche 17 septembre 2006

Des renseignements sur la commune de Jette

- Un stand communal d'informations générales, mais également quant à la problématique de la mobilité, sera installé sur la place Cardinal Mercier, de 9h à 18h.

- Le contrat de quartier obtenu il y a quelques mois par la commune de Jette pour revitaliser le "Coeur de Jette" et "Carton de Wiart" est sur les rails. Les renseignements sur ce projet d'envergure pourront s'obtenir au stand communal d'information installé sur la place Cardinal Mercier de 12h à 18h.

Du sport

- L'asbl "Sport à Jette" organise, sur la place Cardinal Mercier, un "cuistax race". La circulation ainsi que le stationnement seront totalement interdits de 5h à 20h. Renseignements - tél.: 0475.86.51.62 (Eric Schuermans). Voir ci-dessous;

- Les habitants du quartier Mercure organisent une marche d'orientation de 5 km pour les familles dans le bois de

3^{ème} cuistax-race de Jette

Deux catégories: "jeunes" et "adultes".

La participation est gratuite mais une de caution de 50 EUR est demandée (elle vous sera intégralement remboursée en l'absence de dégâts).

- Top Chrono

Courses contre la montre par équipes de 2 ou 3 personnes sur 3 tours de circuit. Le classement s'établit sur 3 catégories (10-14 ans/15 ans et plus/mixte). Participation gratuite.

Que vous choisissiez l'une ou l'autre formule, vous pouvez inscrire votre équipe en renvoyant le talon ci-dessous ou en vous présentant le 17 septembre au stand d'information.

Talon à renvoyer au service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette

CUISTAX-RACE Jette le 17 septembre 1006

Je soussigné(e):

(adresse)

(téléphone ou GSM)

responsable du groupe

nom du groupe

Inscris (nombre) équipe(s) "Jeunes" (- de 15 ans)

(nombre) équipe(s) "Adultes" (15 ans et +)

(nombre) équipe(s) "Mixtes"

du Cuistax-race Jette.

Je verse la caution de * 50 EUR au compte n°068-0714930-67 de l'asbl Sport à Jette, avec la mention "Cuistax-race" + "nom du groupe".

Dieleghem et environs. Pour les enfants, une démonstration de gymnastique et de danse est prévue dans le quartier Mercure (croisement des avenues Liebrecht et Swartenbrouck). Renseignements - tél.: 02.479.81.75 (Claude Goujard).

- "La Roue jettoise/ Het Jetse Wiel" propose une balade accompagnée et conviviale pour tous les âges. Les participants exploreront à vélo les aménagements cyclables à Jette. Axée sur le thème de la sécurité routière, cette balade durera près de 2 heures; elle est gratuite. Le départ sera donné à 14h, sur la place Cardinal Mercier (devant le café Op Den Hoek). Renseignements - tél.: 0486.645.615 (Hannes De Geest).

- La Paroisse Saint-Pierre de Jette organise une balade à vélo accompagnée dans Jette, précédée d'une eucharistie et d'une bénédiction des cyclistes. Le rendez-vous est fixé à 10h à l'église Saint-Pierre de Jette (place Cardinal Mercier). La balade de ± 25km débutera à 12h et durera environ 2 heures. Prix: 1 EUR. Renseignements - tél. 0477.604.265 (Dirk Vannetelbosch).

Des conseils sur les modes alternatifs de déplacement

- "Velofiets@Jette" organise une séance d'information sur les initiatives vélo à Jette. De 8h30 à 12h30, dans l'avenue de Jette, les intéressés obtiendront des réponses à diverses questions: où louer un vélo, où le parquer ou le faire réparer, comment se déplacer à vélo en toute sécurité? Renseignements - tél.: 02.424.27.13 (Guy Egerickx).

- L'asbl Pro Velo organise un parcours d'une quinzaine de kilomètres à travers le Nord-Ouest du territoire bruxellois. Cette boucle suivra, dans la mesure du possible, les tracés des (futurs) Itinéraires cyclables régionaux (ICR). Elle permettra de relier des bâtiments ouverts à l'occasion des Journées du Patrimoine et des pôles d'animations organisées ce jour. Renseignements - Pro Velo asbl - tél.: 02.502.73.55.

Des barbecues et des buffets

Pendant ces activités, les voiries concernées (et éventuellement les rues adjacentes) seront fermées et interdites à la circulation et au stationnement.

- rue Van Bortonne (entre la place Laneau et la rue Van Huyneghem): un repas-buffet au cours duquel chaque habitant apportera une de ses spécialités culinaires, dès 12h;

- rue Gustave Gilson (entre les rues Ernest Salu et Théophile De Baisieux): un barbecue, de 11h à 19h;

- rue de l'Eglise Saint-Pierre: un barbecue et une brocante, de 10h à 18h;

- rue Tilmont (entre les rues Pierre De Breuker et Léopold Ier): une petite fête de quartier avec barbecue entre voisins, de 9h à 19h;

- rue Corneille De Clercq (du n°46 au croisement avec l'avenue Odon Warland): un pique-nique avec quelques animations,

de 9h à 19h;

- chaussée de Wemmel (entre la rue de l'Abbé Le Roux et la rue de l'Eglise Saint-Pierre): un barbecue, de 10h à 18h;

- rue des Augustines (entre les rues Léopold Ier et Dansette): un barbecue avec des animations pour enfants, de 9h à 19h.

De bonnes affaires et un petit peu de bon temps

- Les habitants du quartier Mercure organisent, de 6h à 19h, une brocante dans l'avenue Henri Liebrecht (entre la plaine de jeux et le carrefour formé par la rue Moyens, l'avenue Swartenbrouck et l'avenue Liebrecht). Les commerçants de la galerie Mercure proposent, en outre, des animations diverses, dont notamment l'installation d'un château gonflable et autres jeux pour enfants (au croisement des avenues Swartenbrouck et Liebrecht). Renseignements - tél.: 02.479.81.75 (Claude Goujard).

- Le comité de quartier Legrelle/Dopéré organise, de 9h à 19h, une brocante. A cette occasion, les rues Stanislas Legrelle, Léon Dopéré, Boghemans, Brunard et le tronçon de la chaussée de Wemmel compris entre les rues Legrelle et Dopéré seront fermées à la circulation. Renseignements - tél.: 0476.45.32.26 (Dominique De Meurichy).

- Des habitants de la chaussée de Wemmel organisent, de 14h à 19h, un barbecue pour les habitants de la rue, des animations pour enfants, des expositions de photos de Jette .. Pendant ces événements, le tronçon compris entre la rue des Flamands et la rue des Wallons sera interdit au stationnement.

Vendredi 22 septembre 2006

- Ce vendredi s'achève, à Jette, l'action "J'achète à vélo". Organisée par le "GRACQ - les cyclistes quotidiens" asbl et le "Fietsersbond Brussel" vzw du 1er août au 22 septembre, avec le soutien de la commune de Jette, cette action de sensibilisation vise à encourager les déplacements à vélo pour les petits achats de proximité. Les commerçants jettois se sont associés à cette campagne et remettent des timbres à leurs clients cyclistes. De nombreux prix en jeu! Renseignements - tél.: 02.502.61.30 (Caroline Wouters).

- A l'occasion de la Journée européenne de la Mobilité, l'asbl "Velofiets@Jette" organise, dans le centre de la commune (départ de la place Reine Astrid), une grande parade à vélo dans le but de démontrer les avantages à effectuer son shopping à bicyclette. Renseignements - tél.: 02.424.27.13 (Guy Egerickx).

Pour en savoir plus, contactez: Philippe Caudron, conseiller communal en Mobilité - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - tél.: 02.422.31.08 - e-mail: phcaudron@jette.irisnet.be

Bougeons-nous... sans voiture

Les prix des carburants n'arrêtent pas de fluctuer. A la hausse plutôt qu'à la baisse, il semble qu'ils atteignent, de semaine en semaine, des records jamais atteints auparavant. Cela ne nous empêche pourtant pas d'assister chaque jour à des embarras de circulation: les heures de pointe n'existent plus, les embouteillages sont inévitables dans les grands centres urbains. Bruxelles compte 590.000 véhicules immatriculés, soit 6 véhicules pour 10 habitants. Sans compter que la Région accueille quotidiennement un flux important de navetteurs.

Pourtant, des alternatives existent, surtout en ville où les modes de déplacement alternatifs sont plus facilement adoptables. Bruxelles et ses 160 km² disposent d'un vaste réseau de transports en commun. Dans certains cas, le vélo, la marche à

pied, la trottinette, le roller peuvent, en outre, constituer de bonnes solutions de remplacement à la voiture. Ces modes doux de déplacement sont autant de moyens pour se rendre au travail ou faire quelques courses lorsque la distance le permet.

Outre les problèmes de mobilité, la circulation automobile a des répercussions sur la santé. Des affections pulmonaires

douce".

Cette opération "En ville sans ma voiture" offre l'occasion de se balader, entre amis ou en famille, de faire la fête, de profiter de la ville. Cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir à nos comportements en matière de déplacements. Le Dimanche sans Voiture est le moment rêvé de tester la complémentarité entre divers modes de transport: bus, métro, marche à



Les transports en commun vous facilitent la vi(II)e

Inciter les gens à délaisser leur voiture, c'est bien. Encore faut-il leur donner l'envie de prendre les transports en commun pour découvrir la ville autrement. La STIB et la SNCB participent au "Dimanche sans Voiture" en offrant aux voyageurs la possibilité de se déplacer gratuitement ou à tarif préférentiel sur l'entièreté de leur réseau respectif.

Voyagez gratuitement sur le réseau de la STIB

La Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) accordera la gratuité sur son réseau le 17 septembre. Les voyageurs de la STIB ne devront donc pas s'acquitter du prix d'un titre de transport ce jour-là. L'offre sera même augmentée de manière à ce que le plus de monde possible puisse profiter de Bruxelles sans voiture.

Infos: STIB - service Relations clientèle - tél.: 02.515.50.83 - site internet: www.stib.be

S'évader en train en dehors de Bruxelles?

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, la journée Train-Tram-Bus nous revient. La formule change cette année. Cet événement unique aura lieu du 16 au 17 septembre 2006: tout un weekend de vadrouille, donc.. Un billet TTB donnera à son détenteur le droit de se déplacer où il/elle l'entend, autant de fois qu'il/elle veut sur les réseaux de la SNCB, de la STIB, de De Lijn et des TEC. Deux formules sont disponibles: le billet "TTB National" et le billet "TTB Belux" qui ouvre l'accès aux trains et lignes de bus luxembourgeois.

En prévente depuis le 1er septembre

Renseignements dans toutes les gares du royaume et sur le site internet: www.sncb.be

touchent de plus en plus les personnes n'appartenant pas aux catégories dites "à risque".

La Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, et son point d'orgue du 17 septembre, le Dimanche sans Voiture, constituent de bonnes occasions pour se défaire de la voiture et vivre Bruxelles autrement: moins polluée, moins bruyante et, n'en déplaise aux détracteurs, plus conviviale.

En ville sans ma voiture

Sortez vos rollers du placard, enfourchez votre bicyclette, dégourdissez-vous les jambes et profitez, ce 17 septembre 2006, de la 5e édition du Dimanche sans Voiture! Une fois encore, la Région de Bruxelles-Capitale dédie ses 160 km² à ce que l'on nomme désormais la "mobilité

pied, roller, vélo...

Outre les Journées du Patrimoine, de nombreuses activités et manifestations seront organisées partout dans la ville: Bruxelles-Champêtre, Le Beau vélo de Ravel, circuits vélo ou piétons... Ce sera une journée animée et surtout l'occasion de visiter et découvrir Bruxelles avec moins de voitures, moins de bruit, moins de pollution. A Jette, de nombreuses animations sont également prévues au programme (lire en page 6).

Qui peut circuler ce jour-là en véhicule motorisé?

Le Dimanche sans Voiture s'applique à tout le monde, dès 9h et jusque 19h. Des exceptions existent, elles s'appliquent aux transports en commun, aux taxis, aux

Demandes de dérogation à rentrer avant le 13 septembre

Le 17 septembre 2006, toute circulation automobile sera interdite de 9h à 19h dans les 19 communes bruxelloises, et donc à Jette. Les véhicules motorisés céderont ce jour-là la place aux vélos, rollers et autres skateboards.

Certains d'entre vous auront toutefois besoin d'utiliser leur véhicule pour des raisons précises (déplacements professionnels, raisons médicales, départ ou retour de vacances, baptêmes, etc.). Ces personnes peuvent introduire une demande de dérogation auprès du secrétaire communal. Sachez néanmoins que l'introduction d'une telle demande n'entraîne pas automatiquement l'octroi d'une dérogation.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur le site internet www.jette.be et à l'accueil de La Maison communale. Chaque cas sera examiné par le secrétaire communal. Les personnes à mobilité réduite disposant d'une carte de stationnement pour personnes handicapées (dont la date de validité n'est pas dépassée) ne doivent pas introduire de demande de dérogation.

Pour plus de renseignements sur les demandes de dérogation: commune de Jette - Cabinet du secrétaire communal - chaussée de Wemmel 100 - tél.: 02.423.12.26.

autocars, aux services de secours et aux véhicules d'utilité publique. La vitesse maximum est cependant limitée à 30 km/h pour des raisons de sécurité.

Peut-on se promener, jouer ou circuler n'importe où?

Non, le code de la route reste d'application. N'oubliez pas que certains véhicules seront autorisés à circuler ce jour-là. Pour des raisons de sécurité, piétons, rollers et cyclistes ne peuvent en aucun cas emprunter les tunnels.

Plus de renseignements: www.dimanchesansvoiture.irisnet.be

Plan communal de Mobilité

Des actions concrètes pour une mobilité durable

La dernière phase du Plan communal de Mobilité (PCM) a été approuvée en juin dernier par le conseil communal. Ce plan, initiative de l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin, a pour but de créer les conditions d'une mobilité durable à Jette. La commune de Jette veut, dans les limites de ses compétences, réorganiser de manière cohérente les déplacements des personnes et des marchandises, améliorer l'accessibilité (y compris le stationnement), accroître la sécurité en atténuant le risque d'accidents et favoriser une plus grande convivialité.

Différentes actions pour une meilleure mobilité

Après un état des lieux et l'élaboration de différents scénarios de mobilité, la troisième phase du PCM propose un programme d'actions destinées à améliorer, à court et moyen terme, la problématique des déplacements dans la commune de Jette. Le Plan communal de Mobilité prévoit, pour y parvenir, de mettre l'accent sur plusieurs thèmes: la promotion de la multimodalité, l'or-

ganisation et la sécurisation des déplacements, l'organisation et la gestion du stationnement, les transports publics, la mobilité douce (piétons et cyclistes) ainsi que la signalisation.

Pour chacun de ces thèmes, des endroits-clés ont été définis et diverses actions concrètes et adaptées à chaque lieu ont été proposées. Dans le futur, ces propositions seront examinées au cas par cas; chaque fois que cela sera possible, elles seront également débattues avec les habitants concernés. En effet, des solutions satisfaisantes à la place Cardinal Mercier ne sont pas forcément transposables telles quelles à la place de l'Ancienne Barrière. L'administration communale aura, dès lors, besoin de votre concours pour déterminer la meilleure solution aux problèmes posés.

Pour mieux comprendre la phase 3 du PCM, vous pouvez en obtenir le détail en surfant sur le site internet de la commune www.jette.be. Un lien direct vers la page visée est disponible sur la page d'accueil.

J'achète à vélo

Pour le shopping, un guidon vaut bien un volant

Depuis le 1er août, et jusqu'au 22 septembre, le Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens (Gracq) et le Fietsersbond Brussel organisent dans 7 communes bruxelloises, dont Jette, l'action "J'achète à vélo". Le Gracq souhaite, par ce biais, sensibiliser la population à l'usage du deux-roues ainsi qu'ouvrir les yeux des clients et des commerçants aux avantages que présente le shopping à vélo. Le principe de "J'achète à vélo" est le suivant: pour chaque achat effectué à vélo auprès d'un commerçant participant, le client cycliste se voit remettre un timbre à coller sur une carte de participation. Une fois cette carte remplie, il lui suffit de la déposer dans une des urnes disposées dans les commerces. Un tirage au sort, organisé début octobre, clôturera ce concours doté de nombreux prix: équipements pour vélos, bons d'achat de matériel, abonnement à la revue "Ville à vélo",...

7 communes aujourd'hui... 19 demain?

La première édition du concours "J'achète à vélo" s'est déroulée en 2004. Cette année-là, les bénévoles du Gracq étaient parvenus à associer une commune bruxelloise (Evere) à leur initiative: sensibiliser les citoyens à l'usage du vélo et démontrer que les cyclistes sont des clients à ne pas négliger. Suite au succès de cette première action, les communes de Saint-Gilles et Schaerbeek se sont rajoutées en 2005 à l'événement qui, ayant pris de l'ampleur, a séduit les autorités régionales. Ces dernières ont décidé d'octroyer des subsides, grâce auxquels, cette année, 4 nouvelles communes ont pu être associées au peloton initial.

Du côté du Gracq, on se réjouit de voir l'action soutenue par les administrations communales de Jette, Evere, Schaerbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Gilles, Ixelles et Watermael-Boitsfort, mais on souligne que "J'achète à vélo" est un projet en expansion. L'ambition des Cyclistes quotidiens est de parvenir à faire de l'ensemble de la capitale un espace mieux aménagé pour les cyclistes, où il est agréable de faire ses courses à vélo.

Participez. C'est gratuit!

Que vous soyez commerçant(e) ou client(e), vous trouverez de nombreux avantages à participer à "J'achète à vélo". Le premier étant que cela ne coûte rien!

Près de 2000 commerçants participent à l'action "J'achète à vélo". Soit, environ 150 commerces par commune. Faites vos achats chez eux et ils vous remettront les timbres à coller sur votre carte. Vous trouverez sur le site internet www.jette.be l'adresse de tous les commerçants jetteois qui prennent part au concours. Le site du Gracq (www.gracq.org) recense, lui, les coordonnées de tous les commerces participants dans les 7 communes associées.

Les communes participantes ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale organiseront chacune un tirage au sort. A Jette, ce tirage au sort aura lieu début octobre; les lauréats recevront leur invitation en septembre. Les commerçants élus pour le meilleur accueil gagneront aussi des prix!

Vous êtes client(e) (pas encore cycliste)?

- 96% des achats en ville pèsent moins de 10 kg. Faites le calcul: combien de fois votre voiture est-elle vraiment indispensable pour vos achats?

- Porte-bagages, sacoches, paniers ou remorques: pour le transport, les solutions ne manquent pas! Achats lourds ou encombrants? Pensez à la livraison à domicile.

- Vous ne perdez pas de temps à trouver une place de stationnement et vous enchaînez facilement plusieurs visites de magasins.

- La pratique quotidienne du vélo améliore votre santé et respecte l'environnement.

- A vélo, vous participez à la qualité de vie et à la convivialité de votre quartier.

Convaincu(e)?

Rempportez des vélos, des équipements ou l'un des nombreux autres prix!

Retirez votre carte de participation chez un commerçant participant. Lors de chaque achat effectué à vélo, le commerçant vous donne un timbre. Pensez à le demander! Il vous suffit ensuite de compléter la carte (questions et coordonnées) et de la déposer dans l'urne prévue à cet effet. Un tirage au sort départagera les gagnants qui seront invités aux remises des prix.



Apprendre à rouler dans le trafic

La densité du trafic en milieu urbain est intimidante. De nombreuses personnes expriment le souhait de pouvoir pratiquer le vélo en ville mais y renoncent par crainte d'avoir à affronter la circulation automobile.

Le Gracq organise des formations d'apprentissage au vélo dans le trafic. Des moniteurs expérimentés accompagnent les participants pour un cycle alternant théorie et pratique.

Quand?

Un samedi par mois de 14h à 17h30, de mars à novembre, au parc du Cinquantenaire, côté métro Merode. Les derniers rendez-vous de l'année: les 16 septembre, 21 octobre et 18 novembre.

Quel prix?

De 4 à 10 EUR selon que vous soyez membre ou pas, que vous ayez payé sur place ou à l'avance.

Renseignements et inscriptions - email: inscription.velotraffic@gracq.org

La STIB réorganise son réseau

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Réseau 2006-2008, la Société des Transports intercommunaux de Bruxelles (STIB) a, depuis début septembre, apporté un certain nombre de changements à son offre de transports publics. Outre l'inauguration d'une nouvelle station de métro et l'augmentation de la fréquence de passage à quelques endroits stratégiques de la capitale, le plan de redéploiement du réseau de la STIB prévoit des changements qui devraient modifier en profondeur le réseau des transports en commun à Bruxelles. Ces changements ne seront pas apportés pour le simple plaisir de changer. L'objectif de la STIB est de mieux répondre au défi que représente la mobilité dans notre ville.

Ce qui change pour les Jetteois

Certains changements orchestrés par la STIB affecteront directement la mobilité à Jette. Ainsi, nous vous l'annonçons dans le Jette Info de juillet/août, les lignes de bus 84 et 53 sont directement concernées. Vous avez constaté que, depuis le 4 septembre, la ligne de bus 84 (qui relie Beekant au Heysel, via Jette) est également exploitée en soirée, après 20h, et le dimanche, à l'inverse de ce qui se pratiquait jusqu'à il y a peu. La ligne de bus 53 est, elle, prolongée de Val Maria jusqu'à l'Hôpital Militaire. Grâce à cette modification d'itinéraire, la ferme "Nos Piliers" est désormais desservie tous les jours.



En outre, la ligne de tram 94 est prolongée à Boitsfort. Elle poursuit sa route jusqu'à la station Hermann-Debroux (au lieu de s'arrêter à la place Wiener).

Des restructurations à l'horizon

D'autres modifications sont attendues au premier semestre 2007. La ligne de tram 81 sera restructurée, tandis que le 18 disparaîtra définitivement des rues bruxelloises. Cette ligne sera reprise en partie par le 94 dont le terminus sera déplacé vers Houba de Strooper et par la nouvelle ligne 16. Le tram 16 croisera le 94 à l'angle de l'avenue De Greef et du boulevard de Smet de Naeyer (près du parc de la Jeunesse) avant d'emprunter l'itinéraire du 18 (via l'avenue Charles Woeste et la station de métro Belgica).

Quant au bus 89, il sera rebaptisé 88 et reliera le haut de Jette au centre, en passant par les avenues Crocq, du Sacré-Coeur, des Démineurs et le boulevard de Smet de Naeyer. Il rejoindra ensuite la place Bockstael par la rue Léopold Ier.

Nous vous tiendrons bien entendu informé(e) des évolutions du réseau des transports en commun dès que la STIB nous communiquera des données plus précises.

Plus de renseignements: Société des Transports intercommunaux de Bruxelles - www.stib.irisnet.be - 02.515.50.68.

Visite guidée à la découverte des arbres de Jette

Les arbres fastigiés

De forme souvent étroite et élancée caractérisée par la ramification des branches dirigée vers le haut, les arbres fastigiés, utilisés comme arbres d'alignement, offrent un encombrement peu important. Ils contrastent bien avec les lignes horizontales formées par les bâtiments et les arbustes à port étalé. Mais il est fréquent d'en faire des haies brise-vent ou tout simplement de les planter isolément.

Vous trouvez des arbres fastigiés, notamment, dans les rues Toussaint et Jules Lahaye, au square Boule et Bill.

Les arbres que nous trouvons en ville remplissent diverses fonctions. Outre l'apport d'une quantité non négligeable d'oxygène dans un environnement qui en a bien besoin, ils participent à la convivialité des espaces urbains. Apportant immédiatement une touche de couleur et de vie dans des quartiers qui en deviennent plus agréables.

La commune de Jette compte près de 4.000 arbres d'alignement sur son territoire. L'administration communale voue une attention particulière à l'entretien des espèces qui ornent les rues. Les jardiniers du service communal des Plantations, en concertation avec l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix, veillent, chaque jour, à ne pas faire mentir ce qui est devenu la devise de notre commune: "Jette, un village dans la ville".

En juillet dernier, nous vous invitons à un tour dans les rues de Jette, à la découverte des arbres d'alignement fleuris. Notre série se poursuit. Ce nouvel épisode lève le voile sur deux types d'arbres: les arbres fastigiés et ceux en forme architecturée.

Les arbres en forme architecturée

Que ces arbres soient en plateau ou palissés, leur aspect est obtenu grâce à une intervention des jardiniers communaux qui les taillent de manière à ce qu'ils soient en harmonie avec les formes du quartier dans lequel ils sont plantés. Beaucoup de formes sont envisageables comme le cube, la pyramide, la boule, le cylindre....

Vous trouvez des arbres en plateau, entre autres, au square des Bruxellois, au croisement de l'avenue Lecharlier et de la rue Longtin, au carrefour de Levis Mirepoix/De Clercq.

Des arbres palissés sont visibles dans la petite rue Essegem ou dans la drève de Dielegem.

D'autres beaux spécimens, taillés en cylindres, démontrent le talent du service des Plantations et sont à admirer dans l'avenue du Heymbosch, par exemple.



Le platane

Le platane, ou *Platanus*, est un arbre à croissance rapide ayant une couronne large et irrégulière. Le tronc est robuste. Son écorce gris verdâtre se détache de manière irrégulière, on aperçoit alors ici et là un tronc jaune-blanc. Les feuilles de cet arbre sont grandes et simples, en forme de main.

Le platane résiste bien à la poussière et à la fumée. C'est donc un arbre idéal à planter en milieu urbain. Il est également résistant au gel et au vent. Le platane supporte bien la taille. Des platanes, taillés en forme de "plateau", agrémentent le square des Bruxellois.

L'orme

L'orme est un arbre du genre *Ulmus*, famille des *Ulmaceae* ou *Ulmacée*. Il a des feuilles alternées, simples et dentelées. Le fruit rouge-verdâtre est une samare ronde qui atteint sa maturité vers la fin du mois de mai.

Autrefois, cet arbre était souvent planté le long des boulevards et créait des effets de tunnel qui caractérisaient les vieilles villes nord-américaines. Le bois de l'orme est dur et il résiste à l'humidité. Il est traditionnellement exploité en charpente, moyeux de roues, moulins à eau, poulies. Les pilotis de Venise sont en orme et en aulne.

L'*Ulmus columella* a lui, contrairement aux autres ormes, une forme caractéristique qui permet de le planter dans des rues étroites (ex : rue Jules Lahaye).

Le charme

Le charme, *Carpinus*, est un arbre moyen à petit tronc qui supporte bien l'ombre. Certaines espèces sont utilisées comme arbres d'alignement en région urbaine. Des spécimens de la variété 'Frans Fontaine' agrémentent, de leur forme élancée, les alentours du square Boule et Bill.



Le hêtre

Le hêtre, ou *Fagus*, a de grandes exigences en sol (qui ne peut être tassé) et en emplacement. Il ne compte que peu de variétés mais est pourtant cultivé et planté en grand nombre dans nos régions. Le *Fagus* est un arbre de forêts, de parc. Utilisé comme arbre d'alignement, il faut lui laisser de larges accotements verts. Vous pouvez admirer des *Fagus 'Atropunicea'*, version pourpre du hêtre commun, taillés en forme de cylindres dans l'avenue du Heymbosch.

Le mois prochain: Les arbres en forme libre et en forme de boule.

Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest

L'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les conférenciers invités lors de ce cycle d'exposés proviennent de l'UCL et de l'ULB, et les exposés sont, de par leur présentation, rendus accessibles au public le plus large.

Voici le programme de la 11^{ème} saison de conférences

• 12 octobre 2006

Jean Doyen, mathématicien, professeur à l'ULB

GÉOMÉTRIE APPLIQUÉE DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS: DU TUNNEL DE SAMOS AU TUNNEL SOUS LA MANCHE

• 9 novembre 2006

Jean-Pierre Vandenbranden, conservateur honoraire de la Maison d'Érasme à Bruxelles

QUE SIGNIFIE ÉRASME POUR L'HOMME DU XXI^{ème} SIÈCLE?

• 30 novembre 2006

Nicole Davidts, licenciée et agrégée en histoire UCL

SAINT-PÉTERSBOURG OU LE RÊVE FOU D'UN TSAR

• 21 décembre 2006

Michel Hoebeke, médecin, clinicien spécialiste en ophtalmologie, UCL Mont-Godinne

LES MALADIES DE L'ŒIL: VOYAGE ÉCLAIRÉ ENTRE PRÉVENTION ET TRAITEMENT CHIRURGICAL RAISONNÉ

• 11 janvier 2007

Aline Marque, médecin, clinicienne spécialiste ORL, hôpitaux Saint-Joseph - Sainte-Thérèse - IMTR

LA PROBLÉMATIQUE DE LA SURDITÉ CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE: THÉORIE ET PRATIQUE

• 15 février 2007

Jean Puissant, historien, professeur ULB BRUXELLES, VILLE INDUSTRIELLE MÉCONNUE

• 29 mars 2007

Sylvie Estève, historienne de l'art

MAGRITTE, JEUX DE MOTS, JEUX D'IMAGES

• 19 avril 2007

Vincent de Coorebyter, politologue ULB, directeur général du CRISP

LES PRATIQUES DE DÉMOCRATIE DIRECTE

L'Antenne Interuniversitaire vous fixe rendez-vous le 12 octobre 2006 pour assister à la séance inaugurale de la 11^{ème} saison de conférences.

Toutes les conférences débutent à 14h 30 et se tiennent dans la Salle communale des fêtes de Jette (place Cardinal Mercier 10)

Abonnements: 22 euros pour les 8 conférences (CCP 000-0025741-36 communication "Antenne interuniversitaire 2006-2007").

Par conférence: entrée 4 euros. Priorité d'entrée est assurée aux abonnés.

En toute sécurité sur le chemin de l'école

Les vacances scolaires sont derrière nous; les rues sont à nouveau envahies de jeunes écoliers qui reprennent le chemin de leur établissement scolaire. A pied, à vélo, en mobylette ou accompagnés par leurs parents.

Davantage de personnes se retrouvent également sur les routes pour se rendre à leur travail. Le trafic s'intensifie traditionnellement en ce mois de septembre, tout comme les accidents qui surviennent sur le chemin de l'école. Voilà pourquoi il est important qu'en cette période de rentrée, chaque automobiliste soit encore plus vigilant à la présence des enfants. Et non pas uniquement aux abords des écoles, mais aussi en chemin, où les enfants peuvent surgir sur la route à n'importe quel moment. Ces usagers de la route, particulièrement vulnérables, méritent notre plus extrême attention.

Les chances de survie d'un enfant, en cas d'accident, dépendent directement de la vitesse du véhicule qui l'a percuté. A 30 km/h, les possibilités de décès s'élèvent à 5%, alors qu'elles grimpent à 45% avec une vitesse de 50 km/h. Les chiffres justifient à eux seuls l'aménagement des zones 30 aux abords des écoles.

Les fous du volant ne sont pas les seuls à mettre en péril la vie des enfants sur le chemin de l'école. Des comportements irresponsables comme le stationnement sur les passages pour piétons, aux arrêts de bus ou sur les pistes cyclables sont tout aussi dangereux pour le groupe d'usagers vulnérables que constituent les enfants.

Efforts communaux

De nombreux efforts ont été accomplis, à l'initiative de l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirottin, en matière de sécurité

routière dans notre commune. Depuis la rentrée 2005, les abords de toutes les écoles de Jette sont clairement identifiés comme zones 30. Des panneaux spécifiques et de grands marquages au sol indiquent aux automobilistes ces mesures de sécurité. A cela s'ajoute la présence d'un collaborateur de l'équipe des Jet' Contact aux entrées et sorties des écoles jettoises, pour aider les enfants à traverser en toute sécurité. En outre, les aménagements de voirie sont souvent adaptés au caractère particulier d'un quartier. C'est notamment le cas des ronds-points et des limiteurs de vitesse.

La zone de police n'est évidemment pas en reste. L'équipe Trafic a mis en oeuvre un plan d'action pour une circulation routière plus sûre dans toute la zone. Des contrôles de vitesse ont lieu quotidiennement. Des actions spéciales sont organisées contre le stationnement dangereux ainsi que des contrôles d'alcoolémie, les traditionnels contrôles routiers (papiers de bord et assurance), des contrôles des chantiers sur la voie publique, etc. Une attention particulière à la sécurité du trafic est donc prêtée chaque jour dans le travail des agents de police.

Enfin, chaque année, des centaines d'enfants visitent le Parc communal de circulation et y apprennent, en s'amusant, les règles du Code de la route. De manière ludique, les enfants découvrent les prémisses d'un comportement sûr et sain sur la route.

La plus grande responsabilité repose toutefois entre nos mains. Chacun de nous contribue à la sécurité du trafic automobile dans nos rues. Un comportement responsable et courtois sur la route est donc de mise, en toute circonstance.

Petits trucs aux parents

- Si la prunelle de vos yeux se rend à pied à l'école, ne choisissez pas forcément le chemin le plus court. Préférez-lui le chemin le plus sûr avec des trottoirs et accotements larges. Pour traverser, veillez à choisir un endroit d'où l'on voit bien arriver les véhicules (et inversement), un lieu bien éclairé où la traversée est la moins longue. Partez suffisamment à temps: pas de précipitation pour l'enfant qui sera beaucoup plus attentif et prudent s'il n'est pas pressé.

- Si vous accompagnez votre enfant à vélo, commencez d'abord par rouler à sa gauche. Lorsqu'il/elle aura plus d'expérience, vous pourrez rouler derrière lui/elle. Avant le départ, mettez-vous d'accord sur quelques règles (quand s'arrêter, l'itinéraire, etc.). A l'arrivée, un débriefing de ce qui était bien et moins bien encouragera votre enfant à progresser. Ne laissez en aucun cas votre enfant partir sans matériel de protection (casque, gilet réfléchissant, éclairage, etc.)

- Si votre enfant utilise les transports en commun, apprenez-lui à déchiffrer les horaires et à reconnaître la ligne qui lui est utile. Faites ensemble un repérage de l'itinéraire de sorte qu'il/elle sache à quel moment demander l'arrêt. Une fois hors du bus ou du tram, il est préférable d'attendre que ce dernier ait quitté son arrêt avant de traverser.

- Dans les transports en commun, les règles de courtoisie s'imposent: apprenez à votre enfant à céder les places assises aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, aux femmes enceintes, etc.

- Quelle que soit l'option choisie, rendez votre enfant visible en choisissant des manteaux de couleur claire et des cartables, des chaussures avec des bandes réfléchissantes. Bonne route!

Le CAMJ "Ecole de vie": l'accueil extra-scolaire avec "un plus"

Le Centra d'Arts Martiaux Jettois "Ecole de vie" est bien plus qu'un centre sportif. En plus de dispenser aux enfants, dès l'âge de 3 ans, des activités de psychomotricité, les fondements de la pratique des arts martiaux et de leur inculquer la philosophie qui s'y rattache, ce centre sportif s'accompagne d'un projet pédagogique qui, s'il n'est pas innovant, n'en est pas moins remarquable: développer l'aspect culturel plutôt que favoriser l'esprit de compétition.

Pour y parvenir, le CAMJ s'est doté d'une équipe de professeurs diplômés d'arts martiaux et d'animateurs extra-scolaires.

Un service unique

Des nombreuses disciplines d'arts martiaux sont proposées du lundi au vendredi, de 18h à 21h, le mercredi après-midi et le samedi de 9h à 17h. Elles s'adressent aux adultes et aux

enfants de 5 ans au moins. Les enfants plus petits peuvent s'adonner à des activités de multisports et de psychomotricité qui leur permettent d'acquiescer une maîtrise, un contrôle de soi ainsi qu'un équilibre entre timidité et extraversion.

Quelle que soit l'activité que vous et votre enfant choisissiez, le CAMJ met à votre disposition un service supplémentaire qu'il est unique à assurer: l'acheminement de l'enfant vers son club depuis son école. Le CAMJ s'occupe en effet de prendre les jeunes en charge à partir de leurs écoles respectives vers le centre au moyen d'un ramassage effectué avec deux minibus. Cela revêt une importance capitale: sur place plus tôt, les enfants peuvent pratiquer leur sport à une heure raisonnable et ont, ensuite, tout le temps de se relaxer avant de rentrer chez eux.



Journée Portes ouvertes au CAMJ "Ecole de vie"

Assistez à des démonstrations
d'arts martiaux,
d'ateliers de psychomotricité

le 23 septembre

dès 11h

rue Tilmont 86 - 1090 Jette

Tél.: 02.426.79.63

- site internet: www.camj.be

**Si je repasse
ce soir ? Je m'en
passe !**



L'ALE ouvre une boutique Repassage Votre linge repassé vite et pour pas cher

L'Agence locale pour l'Emploi (ALE) a ouvert, pendant le weekend du Marché annuel, sa Boutique Repassage. Vous pouvez y faire repasser votre linge à des prix imbattables. C'en est fini de cette corvée longue et astreignante!

- 10 % en septembre



Liste des prix de la Boutique de repassage

Chemise, blouse	0,95 EUR
Pantalon	0,99 EUR
Jupe	0,76 EUR
Short	0,61 EUR
Manteau	1,44 EUR
Essuie	0,23 EUR
Dessus de lit	1,37 EUR

Le lavage du linge ne constitue en soi pas une tâche particulièrement lourde, vu que la machine fait le gros du travail. Le repassage, en revanche, demande beaucoup d'efforts et de temps. Un temps qui serait plus utilement utilisé à autre chose. La solution repose à portée de main: la Boutique Repassage. Déposez-y votre linge et, deux jours plus tard, vous pouvez le récupérer plié avec soin et repassé dans les règles de l'art. Sans que cela ne coûte une fortune. Une chemise, une blouse ou un pantalon à repasser coûte moins d'1 EUR. Une jupe, un short ou un essuie sont encore moins onéreux.

Aide ménagère pour moins de 5 EUR par heure*?

Vous voulez engager quelqu'un pour nettoyer votre maison ou repasser? Pour faire les courses et préparer les repas? Encore une fois, pas de problème. Grâce à la Boutique Emploi, quelqu'un se déplacera chez vous pour moins de 5 EUR par heure*.

Le paiement de la Boutique Repassage, tout comme celui d'une aide ménagère, se fait au moyen de titres-services. Vous pouvez les obtenir en surfant sur le site www.dienstencheques.be ou en remplissant un formulaire d'inscription disponible à la Boutique Emploi (rue L. Theodor 204 - 1090 Jette - Tél.: 02.421.65.00).

* en payant avec un titre-service de 6,70 EUR et après déduction fiscale.

**Boutique Repassage
Chaussée de Wemmel 204
1090 Jette**

Tél.: 02.421.65.00

Heures d'ouverture:

Lundi:	de 7h30 à 17h
Mardi:	de 8h30 à 18h
Mercredi:	de 7h30 à 17h
Jeudi:	de 8h30 à 18h
Vendredi:	de 8h30 à 12h

Cours de néerlandais pour adultes

au Gemeenschapscentrum Essegem
rue Léopold 1er 329
1090 Jette

Ces cours sont dispensés par le CVO Brussel qui propose une formation intensive (14 heures/semaine)

**Du lundi au jeudi
de 13h30 à 17h**

Un petit test est toujours organisé pour déterminer votre niveau.

**Renseignements et inscriptions:
GC Essegem**

**(le jeudi, de 10h30 à 12h et de 13h à 19h)
ou CVO Brussel - rue Charles Bogaert 4
à 1020 Bruxelles - 02.411.63.84**

Combattez vos instincts guerriers

L'asbl Humania, en collaboration avec Unipaz Belgique asbl, propose ce mois-ci un atelier pour vous aider à combattre vos inclinations belliqueuses.

Un monde sans conflit, un vœu pieux? Pas si sûr avec Unipaz Belgique asbl qui vous apprendra à dépasser vos instincts belliqueux afin d'atteindre cette paix tant souhaitée.

**"La paix soit avec vous
et en ... Moi!"**

séance d'information avec Bernard Huon

le 25 septembre à 20h

au Centre culturel de Jette
(145 bd de Smet de Naeyer)

Entrée libre

**Renseignements:
asbl Humania - tél.: 02.749.92.75**

Projet Interquartier

Dans le cadre du projet de cohésion sociale, le projet Interquartier du Centre culturel de Jette proposera, dès octobre, des ateliers conviviaux ouverts à tous, autour du chant, de la guitare, du piano (clavier), des percussions, de l'écriture ou de la photo. Ces objectifs de rencontres inter-générationnelles ou interculturelles amèneront également les participants à monter ensemble des spectacles ou d'autres projets (un reportage photo sur le quartier Belga, des maquettes audio ou vidéo réalisées en studio, etc.).

Nouvel atelier de danse contemporaine

Cet atelier du projet Interquartier sera donné par le chorégraphe Franck Baranek. C'est à la Juilliard School de New York qu'il a suivi sa formation de danseur. Il a également participé à différentes comédies musicales (Notre-Dame de Paris).

Les ateliers de danse pour débutants et initiés se dérouleront:

tous les jeudis de 17h à 19h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Inscriptions et renseignements: Centre culturel de Jette - Baudouin Detroz - tél.: 02.427.62.00 - email: interquartier@hotmail.com A partir du 19 septembre et jusqu'au 20 octobre.

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE JETTE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE



Appel de l'unité des Diables Noirs

Le cercle des amis des carabiniers cyclistes de l'unité des Diables Noirs

bataillon 2Cy et 4Cy

lance un appel

pour réunir les anciens membres de ce groupe

Avez-vous été membre de ce bataillon des Diables Noirs?

**Alors, contactez Roger Zimmerman
du cercle des amis des carabiniers cyclistes
(02.425.94.54 - 0475.91.88.39)**



Bourse aux vêtements

Du 25 au 28 septembre, la Ligue des Familles organise une bourse aux vêtements d'hiver pour les enfants de 0 à 16 ans. Lieu: place Cardinal Mercier 10.

Vous pourrez déposer vos vêtements les 25 et 26 septembre après avoir pris rendez-vous au 02.427.22.42 (n'appellez que les 18 et 19 septembre, de 18h30 à 21h).

Le 130ème Marché annuel de Jette

Joli succès malgré des cieux peu cléments

Le plus beau chien a, notamment, été élu sur la place Reine Astrid. Certains maîtres s'étaient parés de leurs plus beaux atours pour l'élection.



Entre les gouttes, les bonnes affaires

Les orages n'ont pas noyé l'enthousiasme des Jettois et leur envie de réaliser de bonnes affaires. Le 130ème Marché annuel, qui a eu lieu le lundi 28 août, fut un succès... en dépit des trombes d'eau qui se sont abattues sur la commune. Près de 120.000 visiteurs ont bravé une jolie alternance d'averses et d'éclaircies et ont déambulé dans les quelque 4.500 mètres de voirie, à la recherche de l'objet de leurs rêves ou tout simplement profitant de l'ambiance. Il faut avouer que le service communal Vie économique et Animations, sous l'égide de l'échevin du Commerce, des Classes moyennes et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl "Commerce et Marché annuel jettois" présidée par Yves Putzeys, avait mis les petits plats dans

les grands en augmentant la superficie habituelle du marché pour pouvoir accueillir 700 commerçants et maraîchers installés sur la place Reine Astrid, dans les rues Léon Theodor, Léopold 1er, Timmermans, l'avenue Secrétin, les chaussées de Jette et de Wemmel.

Cet événement marquait la fin d'un week-end de festivités au cours duquel, avec le Joërmefestival et Afro-Disiac, organisés par le service de la Communauté flamande, à l'initiative de l'échevin Werner Daem, des artistes ont soufflé le chaud sur un public conquis.

Vivement l'année prochaine.

En dépit des conditions météo, les visiteurs ont pu, tout au long de la journée, assouvir leur envies d'achat.



Pas de marché annuel sans taureaux musclés...

... ni sans les notes de la traditionnelle musique de la philharmonie et de la fanfare.

Alternance de pluie et de beau temps, cette foire était "d'enfer".

La fin d'une légende jettoise

Fin juin 2006, Pierre De Bondt fermait définitivement les portes de sa populaire boucherie chevaline située dans la rue Léon Theodor. Avec cette fermeture disparaît le dernier boucher chevalin de Bruxelles. Le départ à la retraite de Pierre signifie également la fin d'une légende jettoise. Ce sympathique Jettois a une riche carrière derrière lui, remplie d'anecdotes insolites.

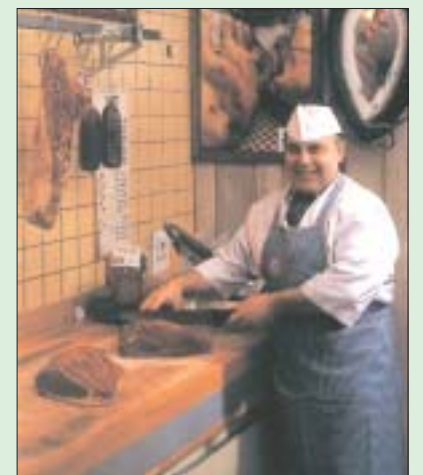
Une passion pour la viande de cheval

Pierre De Bondt est fasciné par les chevaux depuis sa plus tendre enfance. Il accomplissait régulièrement des petits boulots pour la boucherie chevaline de la place Reine Astrid et s'occupait, entre autres, de ses deux chevaux dans un ancien pâturage de la rue Prince Baudouin. Plus tard, il apporta leurs courses aux clients, ce qui lui

faisait faire 80 bons kilomètres sur le lourd vélo du boucher. Cet entraînement ne fut pas vain: il se lança dans la course cycliste et devint notamment champion du Brabant dans la catégorie des débutants.

Il commença à travailler dans la boucherie chevaline de son beau-père à l'âge de 15 ans, à l'endroit même où, récemment encore, il tenait un commerce florissant. Pierre en devint le patron au moment où son beau-père prit sa pension. Malgré le fait que la viande de cheval soit moins populaire en Belgique, en comparaison avec la France, l'Italie, la Suisse ou le Portugal, cette boucherie a pu compter sur la fidélité de nombreux clients. Sa passion pour cette viande lui a valu une reconnaissance internationale, le prix du "Boucher chevalin de l'année". Dans les années 80, il a, en outre, connu bon nombre de bourses commerciales à Milan,

Paris... On lui a même proposé un poste d'instructeur international mais Pierre lui a préféré sa boucherie jettoise. Maintenant qu'il est retraité, il continue à recevoir des offres pour qu'il monnaie son savoir. S'il le désire, un emploi de manager l'attend à l'abattoir de la ville américaine de Dallas. Mais Pierre veut consacrer sa pension à ses autres passions: l'haltérophilie et le powerlifting. Responsable du Fitness Gym Jette, il continue à s'investir au sein de la commune. Il organise, le 14 octobre, le championnat de Belgique de Bodybuilding à l'école Jacques Brel. Il s'implique, par ailleurs, dans la vie culturelle. Il a été désigné "expert des fêtes" pour les grandes activités communales et était un des instigateurs de la bourse BD de Jette. Bref, Pierre a de l'énergie à revendre... grâce à la viande de cheval?



Grande fête à la Ferme pour enfants

9 & 10 septembre
de 11h à 18h30

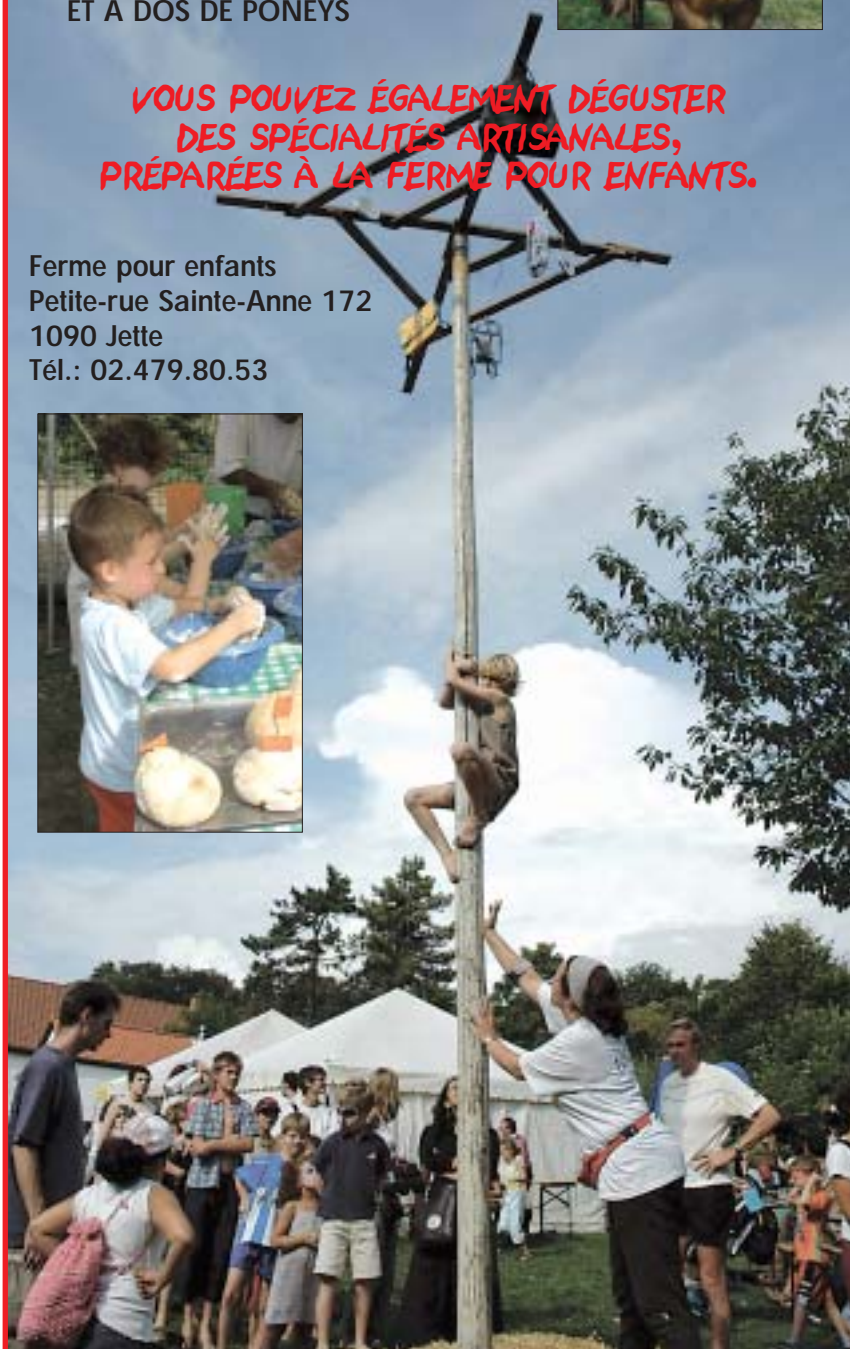
ANIMATIONS ET DÉTENTE

GRIMAGE
PÊCHE AUX CANARDS
MÂT DE COCAGNE
ATELIER BOULANGERIE
BALADE MUSICALE
ATELIER MUSICAL
TECHNIQUES DE CIRQUE
CLOWNS
BALADES EN CHARRETTE
ET À DOS DE PONEYS



**VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DÉGUSTER
DES SPÉCIALITÉS ARTISANALES,
PRÉPARÉES À LA FERME POUR ENFANTS.**

Ferme pour enfants
Petite-rue Sainte-Anne 172
1090 Jette
Tél.: 02.479.80.53



JETTE, UNE COMMUNE QUI VIT

Son et Lumière avec Show Aquatique

Samedi
16 septembre 2006
21h

Place Cardinal MERCIER



Accès gratuit

Info: 02.423.12.92

Brocante Vanderborght

Le samedi 30 septembre 2006

de 7h30 à 20h

Prix des emplacements: 10 EUR
(gratuit pour les habitants de la rue)

Les enfants peuvent s'inscrire
s'ils ont l'autorisation de leurs parents.

Renseignements et réservations des emplacements:
Nadia 0477.749.142 ou Pierre Dewaels 0477.934.311

Cours de danses de salon

La danse est la plus naturelle des activités humaines. Ses avantages sont multiples. Elle offre la possibilité de développer l'ensemble des muscles. C'est une activité qui oblige à se tenir droit. C'est un exercice tonique dont on retire un grand sentiment de bien-être. C'est un passe-temps que l'on peut pratiquer en couple ou entre amis. Mais, avant tout, la danse facilite les contacts et les rencontres entre les personnes.

A partir du mardi 3 octobre 2006, des cours de valse, tango, cha-cha-cha, salsa et bien d'autres vous sont proposés.

Les cours sont donnés par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur).

Les Messieurs sont les bienvenus ! Des dames recherchent des cavaliers !

Prix: 3,50 EUR/ 3 EUR/ 1 EUR/ 2 EUR en fonction de votre niveau.

Adresse des cours:

Pavillon Wouters - rue Wouters 12 à 1090 Jette

(à proximité de l'Abbaye de Dieleghem).

Pas d'inscription préalable requise.

Vous pouvez vous présenter directement aux cours.

Jette Senior Citizen's School

Cours de langues

Reprise des cours: le lundi 2 octobre 2006

Lundi:

de 10h30 à 12h00: anglais (niveau 5)

de 13h20 à 14h50: anglais (niveau 3)

de 15h à 16h30: anglais (niveau 1), à condition de réunir au moins 7 élèves

Mardi:

S'il y a au moins 5 élèves à chaque cours

de 9h30 à 11h: italien (conversation)

de 11h à 12h30: italien (niveau 3)

de 13h à 14h30: italien (niveau 2)

de 14h30 à 16h: italien (niveau 1)

Mercredi:

de 9h à 10h30: espagnol (niveau 3)

de 10h45 à 12h15: espagnol (conversation)

Judi:

de 9h à 10h30: espagnol (niveau 2)

de 10h45 à 12h15: espagnol (niveau 1)

Vendredi:

de 9h30 à 11h: anglais (niveau 4)

de 11h à 12h30: anglais (niveau 2)

Prix:

4 EUR par leçon.

Adresse des cours:

Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette - local 210 pour les cours d'anglais et d'espagnol, local 110 pour le cours d'italien

Inscriptions:

Sur place, le jour de cours. Il n'y a pas de droit d'inscription à payer.

Infos et inscriptions : **Service Seniors**

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette
Entresol - bureau 043 (ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi,
entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66 - Courriel: phellem@jette.irisnet.be

Activités pour Seniors

Le vendredi 29 septembre:

Thé-dansant

Venez vous déhancher à l'occasion d'un agréable thé-dansant. Celui-ci est organisé en collaboration avec le moniteur du cours de danses de salon, donné pour les seniors tous les mardis à Jette. La sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par Papy Aldo.

Ambiance garantie!

Quand? A 14h30 dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix: 5,50 EUR comprenant les boissons et une pâtisserie.

Réservations: dès à présent.

Le vendredi 6 octobre:

Demo Quiz Senior



Quiz Show, c'est comme à la télé... mais c'est vous qui jouez!

Les questions sont projetées sur écran géant et mêlent images, sons et vidéos. Vous répondez à l'aide d'un boîtier électronique.

Assistez à la démonstration gratuite. Vous pourrez acquérir de nouvelles connaissances par le biais du jeu, passer un moment dynamisant dans la joie et la bonne humeur, stimuler votre culture générale et solliciter votre mémoire.

Le jeu est composé d'une série de questions classées par catégories (logique, langue française, actualités, histoire-géo, musique, culture,...) Le thème est proposé à l'avance, ce qui permet de se documenter et, donc, d'augmenter ses chances de gagner.

Quand? De 10h à 11h dans la salle polyvalente de la Bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6 - 2ème étage)

Prix: gratuit

Réservations: dès à présent, en téléphonant au 02.469.14.93.

Le mercredi 11 octobre:

Grand gala de variétés

Vous avez peut-être eu l'occasion d'applaudir Mady Lassaux, chanteuse et comédienne, au Théâtre de la Gaieté, au Théâtre du Trocadéro ou au Métropole. A l'occasion de ses 45 ans de carrière, elle nous interprétera ses chansons-souvenirs et des extraits d'opérette. Elle sera, pour l'occasion, entourée de Carlo Deman, chanteur de charme, Pierre Vanyzeghem, ténor, et du ballet d'enfants Limelight. Les artistes seront accompagnés au synthétiseur par Paul Williams.



Une variété de douceurs et du café seront offerts pendant l'entracte.

Quand? A 14h30 dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix: 12 EUR, comprenant le spectacle, le café et les friandises.

Apprendre après l'école

L'enseignement de Promotion sociale propose une gamme très vaste de formations organisées suivant un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée.

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys dispensent des cours de langues et d'habillement le jour aussi bien que le soir.

Le jour, celles et ceux qui le désirent peuvent y suivre des cours de néerlandais (niveaux élémentaire et moyen). Des cours de français sont également organisés pour les nouveaux arrivants.

En soirée, il est possible d'ap-

prendre et de se perfectionner en français, néerlandais, anglais, espagnol, allemand et italien. La commune de Jette propose également des cours de chinois; c'est une première en Région de Bruxelles-Capitale! La formation en habillement est également proposée en soirée.

Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Esseghem 101 - tél.: 02.427.07.57.

Inscriptions: depuis le 4 septembre du lundi au jeudi de 16h à 20h.

CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02.423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Rachid-Jaffer. Ils ont fêté leurs noces d'or le 1er juillet 2006.

... aux époux Blondeel-Dierickx. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 8 juillet 2006.

... aux époux Watteeuw-Samyn. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 27 juillet 2006.

... aux époux Anderlin-Keymolen. Ils ont fêté leurs noces d'or le 29 juillet 2006.

... aux époux Colonval-Tirriard. Ils ont fêté leurs noces d'or le 5 août 2006.

... aux époux Gladwish-Illegems. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 24 août 2006.

Ciné-club Soukirai
"Crimen Ferpecto"
de Alex de la Iglesia

Une comédie désopilante... Rafael est un séducteur ambitieux. Il aime les belles femmes, les vêtements chics et les ambiances raffinées. Il se sent supérieur aux autres, convaincu qu'un jour il parviendra en haut de l'échelle sociale. Rafael possède un don: il est né pour vendre. Suite à une violente dispute, son principal rival meurt accidentellement. Lourdes, collègue de Rafael et la vendeuse la plus laide et la plus insignifiante du magasin, est témoin de la scène. Elle n'hésite pas à faire chanter Rafael pour l'obliger à devenir son amant, son esclave, son mari. Au bord de la folie, Rafael élabore un plan pour en finir une fois pour toute avec Lourdes.

"Crimen Ferpecto"
le 14 septembre à 20h
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 2,50 EUR
Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39

Armillaire Blues Nights
The Excello's

Are you ready for the blues? Les artistes invités pour l'ouverture de cette nouvelle saison des Armillaire Blues Nights forment un vrai groupe brabançon. Au programme: du Chicago blues traditionnel à la Willie Dixon, Little Walter, T-Bone Walker,... avec à l'harmonica Little Geneviève Dartevelle. Vous aurez du mal à rester assis!

The Excello's en concert
le 15 septembre à 20h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 9 EUR/ 7 EUR sur réservation
Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39

Cycle de conférences
"Cent ans de jazz"

Jazz Pop! Une grande cuvée de rythmes et mélodies populaires

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos,... Le bar est ouvert à l'entracte.

Conférence "Jazz Pop! Une grande cuvée de rythmes et mélodies populaires"
le 21 septembre de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 EUR
Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39

Fête de la Communauté française

Le Rallye "Chantons français" passe par Jette le 24 septembre au Centre Armillaire

S'inscrivant dans le cadre de la fête de la Communauté française, le Rallye "Chantons français" est le rallye des cafés-théâtres bruxellois. Il vous entraîne dans une vingtaine de lieux bruxellois où convivialité et découverte artistique vont de pair, au travers d'une programmation chanson mêlant des révélations belges, des surprises francophones et des artistes dont la cote d'amour auprès du public ne cesse de grandir. Sur tous les rythmes, le français s'y chante avec humour, révolte ou poésie, sensibilité et vitalité.

Laissez-vous guider par des enchanteurs, tous les concerts sont gratuits!

A 16h et 18h: Oscar Beek

Oscar Beek, c'est un concert comme une promenade onirique à travers la ville et ses âmes d'ici et d'ailleurs. Un concert à tiroirs et à odeurs où l'on entre de plein nez! Avec l'accordéon comme fil rouge. L'accordéon qui brise littéralement les frontières: capable d'enchaîner les atmosphères slaves et folkloriques mais aussi les accents arabes, felliniens et...bruxellois. Enfin un concert populaire, fait de rengaines souriantes et faussement naïves.

Plusieurs musiciens de talent mènent ce voyage musical bruxellois insolite et pluriel aux couleurs du monde:

- Jean-Louis Rassinfosse ou Vincent Noiret à la contrebasse
- Jean-Philippe Collard aux claviers
- Pablo d'Andrimont, à la guitare et au chant
- Bénédicte Chabot au violon et au chant

- Oscar Beek, à l'accordéon, à la guitare et au chant
A 20h et 22h, William Dunker

Malgré un prénom qui évoque immanquablement les vertes plaines d'Albion, William Dunker est bien wallon et le fait savoir. Fin 1997, il avait secoué le petit cocotier musical belge en sortant un premier album de blues entièrement chanté en wallon ("Trop Tchaud") - dont le successeur "Ey'adon" sera dans les bacs en septembre. Celui que l'on retiendra comme le premier bluesman belge s'exprimant en patois sudiste entretient son blues comme ses cigarettes roulées à la main qu'il ravive régulièrement d'un coup de briquet. Habitué des grosses scènes, William Dunker renoue avec les scènes plus petites sans dissimuler son plaisir. Le temps d'une tournée acoustique, le plus américain des chanteurs wallons nous fait partager ses titres réarrangés avec deux grands guitaristes américains (Kevin Mulligan et Marty Townsend). A travers sa démarche musicale résolument moderne, il a le désir de défendre une identité wallonne qu'il ressent comme un sentiment intérieur, un coeur qui bat, un témoignage quotidien du vécu. On est bien loin des définitions des dictionnaires ou d'un folklore passéiste.

Le programme complet est disponible dans tous les lieux participants et sur le site www.labiennale.be

Fête de la Communauté française
Le Rallye Chantons français passe par Jette le dimanche 24 septembre
Gratuit
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Infos: Centre culturel de Jette - tél.: 02.426.64.39



Pie Tshibanda en représentation à Jette

L'Agence pour la Promotion de Bruxelles Pluriel asbl (A.P.B.P.), présente le samedi 9 septembre "Je ne suis pas sorcier", une pièce de et avec Pie Tshibanda.

Après un "Fou noir au pays des Blancs", qui racontait l'histoire d'un Africain qui découvre, choqué, les moeurs occidentales à son arrivée en Belgique, Pie Tshibanda poursuit son exploration "ethnologique" de la société européenne. Il parle de nos enfants, de l'éducation que nous leur offrons, de la mort, de la vie... Il met côte à côte l'Afrique et l'Europe et se rit des différences culturelles qu'il considère comme une source d'enrichissement inépuisable....

Cette vision de la rencontre des cultures cadre bien avec la philosophie de l'A.P.B.P. dont l'objectif est la promotion de la multiculturalité de Bruxelles. Pour atteindre cet objectif, l'association organise des rencontres interculturelles, des conférences thématiques et des spectacles visant à sensibiliser sur la problématique.

"Je ne suis pas sorcier",
pièce de Pie Tshibanda

le samedi 9 septembre à 19h30

dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal mercier 10 à 1090 Jette)

Entrée: 10 EUR

Infos et réservations - Centre culturel de Jette au 02.426.64.39 (de 9h à 17h) ou Agence pour la Promotion de Bruxelles Pluriel asbl au 0496.475.143 (après 19h)

Envie d'apprendre la langue des signes?

L'asbl Parthages propose 3 modules de formation intensive à la langue des signes: élémentaire, pratique et avancé. Cette formation, organisée d'octobre 2006 à mai 2007, s'adresse aux personnes sourdes, à leur entourage, aux professionnels, aux étudiants et à toute personne intéressée par la communication. Efficacité avant tout, dans la convivialité et le dynamisme.

Une réunion d'information aura lieu le 18 septembre à 17h30, dans les locaux de l'association Parthages (rue de la Poterie 20 à 1070 Bruxelles).

Renseignements: service EURIDIS - tél.: 02.527.30.40 - email: euridis@parthages.irisnet.be

Spectacle-rencontre "Vivre avec ses ados!"

Vivre avec ses ados est riche en situations de tous genres. C'est une vie enrichissante et décoiffante, mais pas toujours facile à gérer. Nous sommes souvent décontenancés face aux réactions de nos "petits chéris".

Plutôt que de se débrouiller chacun dans son coin, partageons nos expériences et nos préoccupations. Après le spectacle proposé par la troupe "La 4ème tête" qui met en scène des situations dans lesquelles nous nous retrouvons certainement, des professionnels animeront des débats qui aborderont différents aspects de notre quotidien. Une soirée qui promet d'être "trop grave"!

Ce spectacle sera l'occasion d'annoncer l'ouverture du "Café des Parents" où tout un chacun pourra poursuivre les rencontres et réflexions autour de nos adolescents dans un lieu convivial.

"Vivre avec ses ados!"

Le 29 septembre à 20h

au Centre Armillaire (145 bd de Smet de Naeyer) - Entrée: 2 EUR

RÉSERVATION SOUHAITÉE AU CENTRE CULTUREL DE JETTE - 02.426.64.39

“Jette d’hier et d’aujourd’hui”

3 expos en 1 à l’Abbaye de Dieleghem

Cet été, l’Abbaye de Dieleghem accueille le public pour une plongée dans le Jette d’antan. Jusqu’au 8 octobre 2006, 3 expositions aborderont “Jette d’hier et d’aujourd’hui”. Trois expositions pour trois aspects différents du passé de la commune: l’évolution du paysage urbain, l’architecture scolaire et les 130 ans du marché annuel.

Conférence

A l’occasion de l’exposition d’été consacrée au passé/présent de la commune, Pierre Van Nieuwenhuysen, vice-président de l’asbl “Comté de Jette”, expliquera l’origine des noms de rues et de certains lieux de la commune lors d’une conférence.

“Promenade toponymique dans le Jette d’autrefois: découverte de l’histoire jettoise par les noms des lieux” par Pierre Van Nieuwenhuysen

Le 28 septembre 2006 à 19h

à la Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles, section Mercier (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite

Renseignements et réservations - tél.: 02.426.05.05.

Aussi disparates que ces thèmes puissent paraître, ils sont cependant liés par un fil rouge: les nombreux plans, photographies, documents mettront en lumière la manière dont chaque modification de l’espace public s’inscri(vai)t dans une large perspective d’urbanisation des quartiers. Suivant les courants architecturaux à la mode... et les inclinations philosophiques des décideurs politiques.

L’évolution du paysage urbain

Au fil des siècles, le caractère rural de Jette s’est estompé pour donner place au paysage urbain que nous connaissons aujourd’hui. Si le passage de la campagne à la ville s’est effectué de manière progressive, la modification de l’espace public s’est considérablement accélérée ces dernières années. Des plans, des photos et d’autres documents montreront comment des travaux de rénovation ont transfiguré le paysage jettois pour aboutir au “village dans la ville” que nous connaissons aujourd’hui.

L’architecture scolaire

Cette exposition s’inscrit dans le cadre des Journées du Patrimoine, avec pour thème, cette année, “Corps et esprit”.

Nous nous intéressons plus particulièrement à l’esprit et à l’endroit où celui-ci se

forme: l’école. Saviez-vous que, dans le village jettois comme partout ailleurs en milieu rural, le seul bâtiment de la Maison communale abritait, à l’origine (dès 1824), les archives, la police, une classe mixte et l’habitation de l’instituteur?

Tous les types architecturaux représentés dans les écoles jettoises sont passés en revue, illustrés par des photos, des documents (avis officiels d’ouvertures d’écoles, anciens bulletins,...) et des plans.

130 ans de Marché annuel

A l’instar d’autres grands marchés, le marché annuel de Jette est ce qui nous reste de la “fête de la moisson”; un événement festif où les agriculteurs d’autrefois venaient exposer leurs plus belles bêtes, montrer la qualité de leurs récoltes,... Plongez dans l’histoire du marché annuel jettois et voyez comment l’axe central du marché (de la place Cardinal Mercier à la place Reine Astrid) a évolué, urbanistiquement parlant.

Jette d’hier et d’aujourd’hui

jusqu’au 8 octobre 2006

à l’Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14 - 1090 Jette)

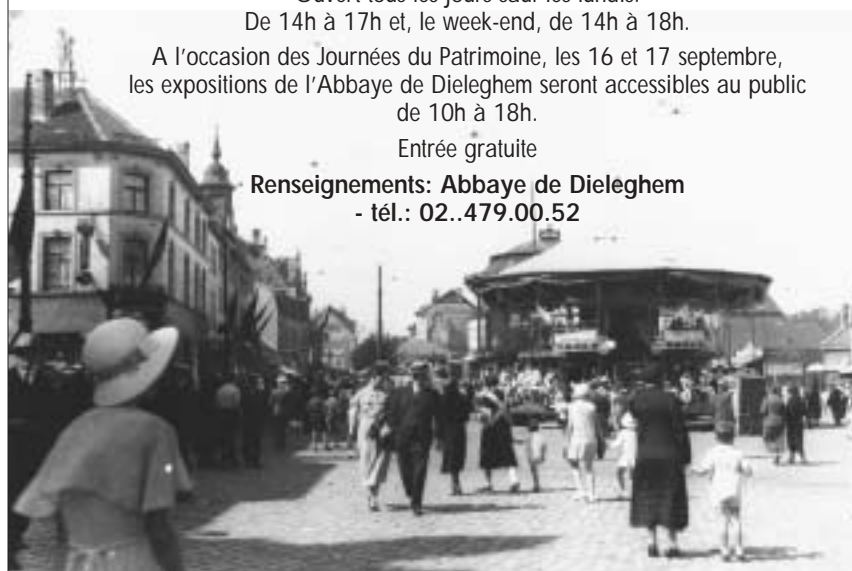
Ouvert tous les jours sauf les lundis.

De 14h à 17h et, le week-end, de 14h à 18h.

A l’occasion des Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre, les expositions de l’Abbaye de Dieleghem seront accessibles au public de 10h à 18h.

Entrée gratuite

Renseignements: Abbaye de Dieleghem
- tél.: 02..479.00.52



Journées du Patrimoine

Deux jours pour visiter les lieux de savoir et de sport

L’organisation des Journées du Patrimoine est vraisemblablement la plus connue des actions de sensibilisation menées ces dernières années en matière de patrimoine. Elles ont pour but de sensibiliser les habitants au patrimoine de leur ville et de leur pays. Depuis 1989, elles permettent au public de découvrir gratuitement des lieux habituellement inaccessibles ou d’un accès difficile. Devenues un rendez-vous classique de l’agenda culturel de septembre, ces Journées attirent annuellement plusieurs milliers de visiteurs.

Les prochaines Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale se dérouleront les 16 et 17 septembre 2006 et auront pour thème “Corps et Esprit”. Par ce thème, la Région de Bruxelles-Capitale souhaite mettre en valeur les lieux liés à l’éducation, au savoir et au sport. Ce patrimoine sert, vit mais gagnerait à être apprécié pour sa valeur architecturale et décorative, en plus de sa fonctionnalité. C’est là tout le sens de la découverte proposée par cette nouvelle édition des Journées du Patrimoine.

Parmi les lieux qui seront repris au programme cette année: les écoles, les académies des Beaux-arts et de Musique, les conservatoires, les universités et écoles supérieures, les bibliothèques, les musées conçus dans un but éducatif, les infrastructures spor-

tives (stades, salles de sport, piscines...) ayant une valeur architecturale et construits pour cette fonction à l’origine.

Pour plus de renseignements: Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, Journées du Patrimoine, CCN, rue du Progrès 80 à 1035 Bruxelles - site internet: www.monument.irisnet.be

A Jette

A l’occasion des Journées du Patrimoine, l’accès gratuit aux expositions “Jette d’hier et d’aujourd’hui”, qui se tiennent à l’Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14), sera possible de 10h à 18h, sans interruption. Le samedi 16, vous pourrez profiter d’une visite guidée gratuite en bus (durée: ± 1 heure, “L’architecture scolaire à Jette”). Départ à 15h. Les tickets seront distribués à l’accueil de l’abbaye.

En outre, les professeurs de l’Académie de musique de Jette donneront, le 17 septembre à 15h et 16h30, des concerts gratuits dans le cadre enchanteur de l’Abbaye de Dieleghem.

Entrée gratuite

Renseignements: Abbaye de Dieleghem - tél.: 02.479.00.52.

La mer à l’Atelier 340

L’exposition de l’Atelier 340 s’est ouverte lors d’un week-end de fête au moment où la marée haute a fait monter la mer jusqu’à Jette. Cette exposition est prolongée. Il n’est donc pas trop tard pour laisser derrière vous le sombre mois d’août que nous avons connu et pour vous immerger dans la magie du monde des arts (contemporains).

Bien que les cris des mouettes et le bruit ne vagues ne constituent déjà plus que des lointains souvenirs, il est encore possible de profiter de la mer. Ce thème magique est le sujet de l’exposition “Mer. Water, zout and zand” que vous pouvez voir jusqu’au 30 septembre au musée de la drève De Rivieren. Pas moins de 111 artistes belges contemporains ont fourni une pièce ou ont spécialement créé une oeuvre inspirée par le monde marin. Le résultat est un mélange éclectique d’oeuvres de différentes techniques.

Un catalogue offrant un survol de cette extraordinaire expo sera disponible à la fin du mois.

Exposition: “Mer. Water, zout and zand”

jusqu’au 30 septembre

à l’Atelier 340 Muzeum (drève De Rivieren 340)

du jeudi au dimanche, de 11h à 19h

Renseignements: tél. 02.424.24.12 - www.atelier340muzeum.be

